Janvier 2015

Reflets d'Allier

MENSUEL ÉDITÉ PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ALLIER - Disponible en version audio et PDF

www.allier.fr

D03SIER
Au service de nos aînés

Bonne année 2015

Photos : Laetitia Guyot et Jean-Pierre Cordier

Allier, le département où vos projets ont des valeurs.

CABINET VÉTÉRINAIRE de Broût-Vernet

Le Docteur **François Chaineaux**, les Docteurs **Carole Burel, Arnaud Debrade, Nicolas Émériau, Sandrine Renaud, Bertrand Roumégous, Charlotte Simon, Sarah Amalric** et **Catherine Bardot**
ont le plaisir de vous annoncer

que les NOUVEAUX LOCAUX du **CABINET VÉTÉRINAIRE de Broût-Vernet**
ONT OUVERT LEURS PORTES depuis le 1ER DÉCEMBRE
au 31 ROUTE DES TROIS ORMEAUX.

HORAIRES D'OUVERTURE

Consultation libre avec le Dr Chaineaux
du LUNDI au SAMEDI
de 8H30 à 9H00 ; de 13H30 à 14H00
et de 18H00 à 18H30 (sauf samedi)

En dehors de ses horaires,
le cabinet est ouvert
du LUNDI au VENDREDI de 9H00 à 12H00
et de 14H00 à 18H00
et le SAMEDI de 9H00 à 12H00

Les consultations et opérations chirurgicales
des animaux de compagnie ainsi que des animaux de ferme
ont lieu sur rendez-vous durant cette plage horaire.

Cabinet Vétérinaire de Broût-Vernet
31 route des trois Ormeaux
Tél. 04 70 58 20 04

Création © ouricommunication

Garance

Prêt-à-porter du 40 au 56

Les plus grandes marques
PAUPORTÉ, G. DUBOUIS, KARTING, O JUNG

Jusqu'au 17 février 2015

SOLDES MONSTRES

TOUT DOIT DISPARAITRE
Jusqu'à 70%
de remise en caisse*

* Sur stock disponible

4 rue Gambetta
MOULINS
04 70 20 09 37

Votre enfant est âgé de 3 à 18 ans...

PASS' SPORTS
ALLIER
2014-2015

...Vous pouvez bénéficier d'une contribution de 10 € à 60 €

Selon vos revenus et dans la limite des aides disponibles

Renseignements auprès de votre club sportif et sur les sites suivants :

allier.fr

Allier, le département où vos projets ont des valeurs

http://allier.franceolympique.com
www.msa-auvergne.fr
www.caf.fr

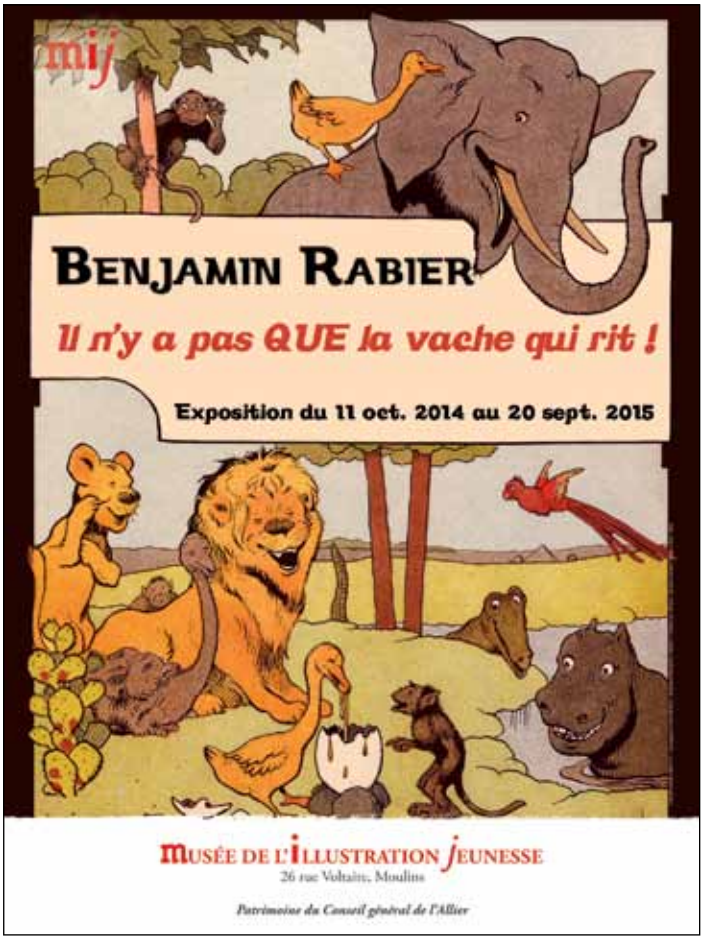

ÉDITO

Belle et heureuse année 2015 !

Je tiens tout d'abord à vous adresser à toutes et à tous mes plus chaleureux vœux de joie, d'épanouissement, de partage et de projets pour cette nouvelle année. Malgré un contexte parfois difficile, je veux vous encourager à entretenir l'espoir, la confiance, la solidarité et l'ambition. Le Conseil général, dans son action de proximité, est là pour vous accompagner dans votre vie quotidienne. C'est le cas, par exemple, des personnes âgées, auxquelles nous consacrons notre premier dossier thématique de l'année : un dossier pratique pour informer les habitants en perte d'autonomie et leur famille des possibilités qui s'offrent à eux. Que l'on choisisse d'intégrer un établissement ou que l'on souhaite rester à domicile, des solutions existent pour mieux vivre cette étape de la vie. Nous œuvrons pour cela, en simplifiant nos dispositifs, en informant plus et mieux, en développant les services, afin que chaque âge de la vie soit pris en compte et que le lien social se renforce. C'est tout le sens de l'action départementale, celui d'être au service des habitants. La population confirme d'ailleurs cette attente comme vous le constaterez en lisant les résultats des contributions collectées par la mission d'information et d'évaluation lancée par le Département sur le projet de réforme territoriale mais aussi lors des Rendez-vous de l'Allier, organisés cet automne autour des services au public. Ces propositions seront exploitées dans un schéma départemental réalisé avec l'État. Je crois fermement à la participation des habitants, aux côtés de leurs élus, pour faire progresser ensemble les grands enjeux d'avenir. Et c'est avec cette volonté que je vous réitère mes vœux de belle et heureuse année 2015 !

« Le Conseil général vous accompagne dans votre vie quotidienne. »

par Jean-Paul DUFRÈGNE
Président du Conseil général de l'Allier

SOMMAIRE

GRANDANGLE
L'action publique en questions **P. 8**

INTERALLIER
Athanor : un trentenaire plein d'avenir **P. 20**

- L'heure du « locavore » a sonné **P. 18**
- Santé, sport et culture **P. 19**

- **RENDEZ-VOUS DE L'ALLIER :** une 7e édition au cœur des services **P. 22**

- Assises nationales des ruralités : un atelier dans l'Allier **P. 4**
- Trouver sa voie **P. 6**
- Des femmes alliées en marche **P. 7**

BUZZ &BUSINESS
- Forécreu marche grâce à l'orthopédie **P. 24**
- Les « Transformers » de l'Allier **P. 25**

DO3SIER
Au service de nos aînés **P. 10**

RÉCRÉACTION
Amoureux du patrimoine **P. 27**

- L'excellence sportive à l'honneur **P. 28**
- Les rompues du bâton **P. 31**

Rejoignez-nous sur YouTube et découvrez nos émissions.
Allier, le Département YouTube
Devenez fan du Département de l'Allier

Assises nationales des ruralités : **un atelier dans l'Allier**

Jean-Paul Dufrègne, président du Conseil général, ses homologues du Cher, de la Creuse, de la Nièvre et Sylvia Pinel, ministre de l'Égalité des territoires, du Logement et de la Ruralité, se sont rendus au Brethon.

Près de 350 personnes ont assisté à l'atelier organisé dans l'Allier.

En septembre 2014, le Premier ministre annonçait la tenue d'Assises nationales des ruralités. Elles se fixaient pour objectif de redéfinir une politique nationale en matière d'aménagement du territoire. L'Allier, initiateur de la démarche autour des Nouvelles ruralités, a naturellement accueilli l'un des 7 ateliers thématiques de ces assises.

Le 7 novembre, ce fut chose faite ! Le département accueillait l'atelier des Assises nationales des ruralités portant sur les « services publics et au public ». Si désormais ces rencontres doivent déboucher sur un bilan et des annonces gouvernementales, au plan local, cette journée a été l'occasion de sensibiliser les ministres présentes autour des enjeux pour l'Allier.

Ainsi, dans la matinée, deux visites de terrain ont été organisées. Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, s'est rendue au regroupement pédagogique de Rocles, pour échanger avec élus, enseignants et parents. La mise en place des rythmes scolaires, le lien à renforcer entre activités scolaires et périscolaires, mais aussi la généralisation du numérique à l'école ont été au cœur des échanges.

De son côté, Sylvia Pinel, ministre de l'Égalité des territoires, du Logement et de la Ruralité, entourée des présidents de Conseils généraux de l'Allier, du Cher, de la Nièvre et de la Creuse, a visité la maison communale de services du Brethon. Cet équipement inauguré il y a plus d'un an, réalisé à l'initiative de la commune, est un modèle inédit dans le département. En effet, il envisage d'une manière différente les services à la population en zone rurale. Ainsi, dans un lieu unique situé en centre-bourg, La Poste et un certain nombre de services publics sont présents de manière permanente, aux côtés d'un commerce alimentaire largement approvisionné par les producteurs locaux. C'est aussi un dépôt de presse, d'ordonnances, un pressing… En plus de centraliser les démarches en offrant une mutualisation inédite, il est aussi un lieu de rencontres, créateur de lien social. D'ailleurs, c'était l'enjeu des débats de l'après-midi, à l'Espace Capdevielle de Montmarault, où environ 350 personnes se sont retrouvées. Les participants ont largement évoqué l'adaptation des services aux rythmes de vie des habitants (jours et horaires d'ouverture), le regroupement de services ou les services itinérants pour les personnes isolées, la place du numérique dans le développement des services à la personne et des nouvelles activités économiques, l'innovation, etc. Cet atelier des assises nationales a été marqué par l'envie partagée de maintenir les services indispensables tout en revoyant leur forme lorsque cela est nécessaire et en les diversifiant.

Deux ministres ont participé à l'atelier organisé dans l'Allier.

L'Allier fait des ravages !

ACTION DU CG 03 !

La page Facebook du Département de l'Allier a atteint ses 30 000 fans. Si 7 200 vivent dans le Bourbonnais, les autres résident à Clermont-Ferrand, à Paris mais aussi en Belgique, en Algérie, aux États-Unis. Que les fans soient des habitants ou des expatriés, ils portent haut les couleurs de l'Allier en participant activement aux actions proposées : jeux-concours, partage de photographies, commentaires... Ils réagissent aux actualités relayées sur la page reprenant des informations publiées dans la presse locale, des actions mises en place par le Conseil général, des projets novateurs initiés par la population, la campagne de promotion du territoire (www.rejoignezlallier.fr), etc. Et comme il est de coutume sur les réseaux sociaux, la communauté alimente aussi largement son contenu. Si vous n'êtes pas encore fan, connectez-vous et en un clic entrez dans cette grande famille.

les allier-nés par Bruno le Bourbo

Le Conseil général et la Région Auvergne investissent pour le renforcement du haut et du très haut débit

Testez votre accès internet en vous connectant sur www.auvergnetreshautdebit.fr

Rénovation thermique

RGE : une certification pour les aides

Avec la hausse des factures liées à l'énergie, de plus en plus de propriétaires souhaitent s'engager dans la réalisation de travaux de rénovation thermique. De nombreuses aides sont à la disposition des propriétaires. Cependant, depuis le mois de septembre, pour obtenir ces soutiens financiers et le Crédit d'impôt transition énergétique (CITE, ex-CIDD) de l'État, il est impératif d'avoir recours à des entreprises ou des artisans ayant la certification RGE (Reconnu garant de l'environnement).

Dans le département, CERFRANCE Allier, association de gestion et de comptabilité, et la Fédération du bâtiment et des travaux publics de l'Allier (FBTP 03) ont sensibilisé les professionnels du secteur à cette qualification incontournable pour faire bénéficier des aides publiques à leurs clients.

Trouver sa voie

L'orientation peut s'avérer être un vrai casse-tête chinois pour les collégiens. Quelle matière étudier ? Quel diplôme choisir ? Pour apporter une réponse à ces questions, les Centres d'information et d'orientation (CIO), en partenariat avec le Conseil général, organisent tous les ans le salon *Cap avenir*. Destiné à l'ensemble des élèves en classe de 3e dans les collèges publics et privés du département, il se tient sur chaque bassin. Une cinquantaine d'organismes de formation d'Auvergne et des régions voisines sont réunis pour présenter leur offre de formation. Parallèlement, des enseignants, des formateurs et des élèves témoignent de leur expérience.
Le premier salon est programmé à Moulins, le 27 janvier, au Parc des expositions (Avermes), de 9 à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures. Le deuxième se déroulera à Montluçon, le 30 janvier, à Athanor, de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 15 à 19 heures. Le troisième aura lieu à Vichy, le 27 février, au Palais du Lac, de 9 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures.

Nouvelle radio

LE COIN ASSOCIATIF

« Allier Pop Rock » émet depuis quelques semaines sur internet. La web radio associative, basée à Saint-Pourçain-sur-Sioule, diffuse de la musique ainsi que des chroniques et des journaux consacrés à l'actualité du département. Ils sont à retrouver en direct toutes les demi-heures dans la matinale (de 6 à 9 heures), à la mi-journée (à 12 heures) et en fin d'après-midi (17 et 18 heures). Romain Melet porte ce projet, après avoir fait ses armes dans plusieurs radios locales et avoir obtenu une licence professionnelle en journalisme de proximité à Vichy.

www.allierpoprock.fr

Romain Melet est à l'origine du projet.

Guide des aides **à l'habitat**

LE COIN ASSOCIATIF

L'Agence départementale d'information sur le logement (Adil 03) a dernièrement mis en ligne sur son site internet (www.adil03.org) *Le guide des aides locales à l'habitat dans l'Allier*. Deux versions distinctes ont été réalisées : une pour les propriétaires occupants et une autre pour les propriétaires bailleurs. Elles recensent de la façon la plus exhaustive possible les différentes aides à l'habitat mises en place par les collectivités locales : communes, communautés de communes, communautés d'agglomération, Conseil général. Le guide se présente en deux parties : les aides complémentaires à celles attribuées par l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et soumises à conditions de ressources ; les aides locales attribuées sans conditions de ressources. De plus, des entrées thématiques permettent de naviguer plus facilement dans ce document mis régulièrement à jour. Chaque internaute peut également l'imprimer. Un précieux outil pour les particuliers ainsi que pour les professionnels, notamment ceux du bâtiment.

Adil03
tél. 04 70 20 44 10
www.adil03.org

Conseil général
Les dernières décisions

ACTION DU CG 03 !

Plus de 1,6 M€ de subventions ont été votées à l'unanimité lors de la dernière commission permanente du Conseil général. Les infrastructures et le développement du territoire – agriculture, développement économique, soutien aux communes et aux intercommunalités, tourisme – ont concentré l'essentiel de ces aides, avec une enveloppe avoisinant le million d'euros. Le secteur de l'éducation (95 000 €) a également fait l'objet de plusieurs rapports. En effet, le Conseil général finance des activités pédagogiques, culturelles, artistiques ou scientifiques pour les

BENIS ARAPOVIC // WWW.SHOCK.CO.BA

Le Conseil général soutient l'apprentissage de la natation.

collégiens de l'Allier. Il encourage également les activités sportives comme la natation et participe aux voyages linguistiques.

En parallèle, les conseillers généraux ont également approuvé des dossiers en faveur de l'environnement, en soutenant, par exemple, l'installation d'équipements collectifs ou privés fonctionnant à l'énergie solaire. Concernant l'aide au logement, 24 000 € ont été attribués, répartis entre l'amélioration de l'habitat des personnes âgées, la lutte contre la précarité énergétique mais aussi des opérations de renouvellement urbain ou encore de ravalement de façade. ■

Retrouver toutes l'intégralité des décisions sur www.allier.fr

Des femmes alliées en marche

Dfam 03 travaille à rompre l'isolement des agricultrices.

Valoriser la place des femmes dans l'agriculture, contribuer à leur épanouissement personnel ainsi que professionnel et rompre leur éventuel isolement en milieu rural. Depuis maintenant 6 ans, l'association de Développement féminin agricole moderne de l'Allier (Dfam 03) sème ses actions dans les terres bourbonnaises. Elle propose des formations (gestion du stress, affirmation de soi, repérer la crise suicidaire...), informe tout en favorisant les échanges grâce à des voyages, des séjours d'études en France et à l'étranger, etc.

Dfam 03 rassemble actuellement près de 300 adhérentes, réparties en 6 groupes. L'association, soucieuse de chasser les idées reçues et ne cessant de se questionner sur la place des femmes, édite régulièrement des documents. Son ouvrage *Je suis agricultrice aujourd'hui* (2011) a été récompensé par les prix Allen et Émile-Guillaumin. En 2013, un travail de fond sur les risques psychosociaux dans le monde agricole a également débouché sur un 2e livre, *Mal de terre,* et la réalisation d'un DVD. Mais Dfam 03, ce sont aussi des rendez-vous tout au long de l'année. Le prochain se déroulera à Montmarault, le 30 mars, à 13 h 30, avec une conférence pour *Un mieux-être en agriculture*. Une bonne idée pour rencontrer ses membres et, pourquoi pas, les rejoindre. ■

LE COIN ASSOCIATIF

Dfam 03
tél. 04 70 51 73 80
http://fdgeda03allier.canalblog.com

Se former après le bac

Pas besoin de courir par monts et par vaux pour avoir un aperçu des formations post-bac disponibles près de chez soi. Pour cela, il suffit de se connecter sur www.enseignement-sup-allier-cher-creuse-nievre.com. Ce site internet, coréalisé par l'Allier, le Cher, la Creuse et la Nièvre, regroupe l'intégralité des cursus proposés dans ces départements. Les recherches peuvent s'effectuer soit par diplôme, soit par niveau de recrutement. Par ailleurs, une rubrique est consacrée à la vie étudiante. Que ce soit pour manger, se loger, se déplacer, sortir ou se dépenser, toutes les bonnes adresses sont listées. Et pour ceux qui voudraient en apprendre plus, rendez-vous du 22 au 24 janvier, au Polydôme de Clermont-Ferrand. Il accueille Infosup Auvergne, le plus grand salon régional dédié aux études supérieures, où seront bien entendu présents, dans leur grande majorité, les établissements mentionnés. ■

- ***www.enseignementsup-allier-cher-creuse-nievre.com***
- ***http://infosup-auvergne.org***

MISSION DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION ET D'ÉVALUATION

L'action publique en questions

En décembre, la Mission départementale d'information et d'évaluation (Mie) a rendu ses conclusions. Composée de 12 élus, représentant toutes les tendances politiques du Conseil général, elle avait été mise en place en juin 2014 pour répondre au projet de réforme territoriale du Gouvernement. À travers plusieurs dizaines d'auditions conduites et collectées auprès des habitants, de l'association des maires et des présidents d'intercommunalité ainsi que des décideurs locaux, elle avait pour objectif de définir :

- la perception globale du projet de réforme ;
- l'efficacité des politiques publiques départementales ;
- la cohérence de l'action publique ;
- en quoi les politiques publiques peuvent garantir la proximité au citoyen ;
- l'effet levier des politiques départementales sur l'investissement, l'innovation et le développement local ;
- une gouvernance adaptée aux territoires et aux habitants ;
- l'enjeu démocratique.

L'analyse de ces résultats compilés réaffirme l'importance de l'échelon départemental dans les territoires ruraux.

La proximité plébiscitée

RÉFORME TERRITORIALE

Repères

- **1er volet :** janvier 2014 avec la loi dite de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, avec une clarification de l'exercice de leurs compétences.
- **2e volet :** fin 2014, avec la loi visant à réduire le nombre des Régions de 22 à 13. Elle fixe également le calendrier électoral avec des élections départementales les 22 et 29 mars 2015.
- **3e volet :** 1er semestre 2015, visant à clarifier les compétences des conseils régionaux, des conseils départementaux (anciens conseils généraux) et des intercommunalités.

Du côté des habitants

Êtes-vous d'accord sur la nécessité d'une réforme territoriale ?

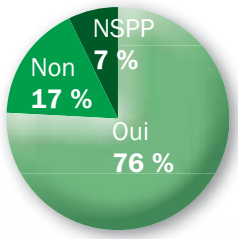

Êtes-vous pour la disparition du Conseil général ?

NON 68 % **OUI** 28 %
Ne se prononce pas 4 %

Pensez-vous que l'organisation territoriale doit-être la même partout, notamment entre les métropoles et les territoires ruraux ?

Non 57 %
Oui 32 %
Ne se prononce pas 11 %

Croyez-vous que cette réforme soit de nature à générer des économies ?

NON 65 % **OUI** 28 %
Ne se prononce pas 7 %

Selon vous, les politiques publiques locales sont-elles efficaces ?

Oui 63 %
Non 22 %
Ne se prononce pas 15 %

Trouvez-vous les compétences entre les collectivités bien articulées ?

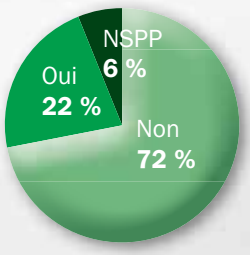

Du côté des élus

Êtes-vous favorable à la fusion des Régions Auvergne et Rhône-Alpes ?

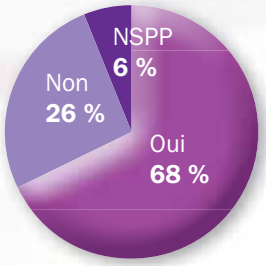

Quelles compétences vous semblent pertinentes pour la Région ?

- **Développement économique** 79 %
- **Aménagement du territoire** 45 %
- **Tourisme** 34 %
- **Collèges** 22 %
- **Routes départementales et transports scolaires** 21 %

Êtes-vous favorable à la création de nouvelles communes grâce à leur fusion ?

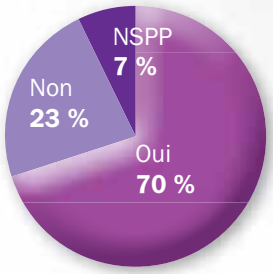

Pensez-vous qu'il faille renforcer les compétences du Département ?

OUI 67 % **NON** 22 %
Ne se prononce pas 11 %

Pensez-vous qu'il faille renforcer les compétences de la Région ?

NON 53 % **OUI** 36 %
Ne se prononce pas 11 %

Quelles compétences souhaiteriez-vous élargir au sein des intercommunalités ?

- **Promotion du tourisme** 81 %
- **Des actions uniquement liées au territoire** 72 %
- **Les documents d'urbanisme** 42 %
- **L'action sociale** 40 %

Du côté des décideurs locaux

(entrepreneurs, représentants associatifs, consulaires…)

Êtes-vous d'accord sur la nécessité d'une réforme territoriale ?

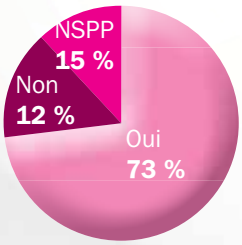

Pensez-vous qu'il est nécessaire de renforcer la proximité de l'action publique ?

OUI 88 %

Est-ce que l'organisation territoriale doit être la même partout, notamment entre les métropoles et les territoires ruraux ?

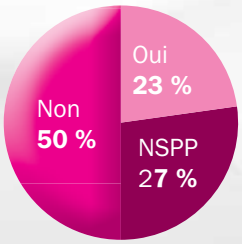

Croyez-vous que la réforme territoriale générera des économies ?

NON 58 % **OUI** 19 %
Ne se prononce pas 23 %

Comment estimez-vous les doublons entre les différentes collectivités ?

- **Peu importants** 27 %
- **Moyennement importants** 23 %
- **Très importants** 19 %
- **Ne se prononce pas** 31 %

Jugez-vous les actions conduites par le Conseil général efficaces ?

- **Plutôt efficaces** 70 %
- **Efficaces pour certaines, inefficaces pour d'autres** 30 %
- **Ne se prononce pas** 12 %

Retrouvez l'ensemble des résultats de la Mission d'information et d'évaluation du Conseil général en vous connectant sur www.allier.fr

Pourcentages recueillis auprès des différents groupes auditionnés de juin à novembre 2014 par la Mission d'information et d'évaluation du Conseil général de l'Allier.

Au service de nos aînés

Le Conseil général accompagne les personnes âgées dans leur vieillissement. En tant que chef de file de l'action sociale en faveur des aînés, depuis le 1er janvier, il a renforcé ses points d'accueil et d'information en s'appuyant, entre autres, sur son réseau de centres médico-sociaux implantés dans tout le département. Plus globalement, dans un souci de proximité, la collectivité départementale s'assure que l'ensemble des services, des dispositifs et des modes d'hébergement répondent aux besoins des personnes âgées – qu'elles résident chez elles ou en structures d'accueil – et de leur famille. Cela passe par l'implantation des divers établissements, l'accompagnement des services d'aide à domicile ou encore la mise en œuvre de l'Allocation personnalisée d'autonomie (Apa). L'objectif est de conjuguer simplicité et fluidité.

Pour y parvenir, son action s'enracine dans une démarche partenariale impliquant tous les acteurs du secteur, dans le respect des compétences de chacun : structures d'hébergement, services d'aide à domicile, réseaux financés par l'Agence régionale de santé (ARS), Centres communaux d'action sociale (CCAS), Centres locaux d'information et de coordination (Clic)... D'ailleurs, le Conseil général impulse régulièrement des rencontres autour de travaux et de sujets communs. C'est le cas du déploiement de la Maia (Méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie). Elle vise à harmoniser les outils de gestion utilisés, les pratiques et à renforcer l'accompagnement des situations complexes.

Tout est mis en œuvre pour favoriser le « Bien vieillir » dans l'Allier.

En parallèle, le Département encourage la multiplication des initiatives. Elles peuvent indifféremment favoriser le dialogue entre la personne âgée, sa famille et les professionnels qui l'entourent ou bien garantir la qualité des services rendus. À titre d'exemple, dans cette dynamique, le Conseil général contribue à la mise en place d'un cahier de liaison numérique grâce à une application co-développée avec la Nièvre. Il participe aussi à la déclinaison dans l'Allier de la Mobilisation nationale de lutte contre l'isolement social des âgés (Monalisa), qui aide les associations à recruter et à former des bénévoles. Tout cela contribue au bien vieillir dans l'Allier. Et au-delà, cela génère une activité économique importante non délocalisable, représentant plusieurs milliers d'emplois directs et indirects, constituant ce qu'on appelle aujourd'hui la « Silver économie ». ■

Firma V - Fotolia.com

Rester et bien

Vous souhaitez continuer à vivre chez vous, mais vous avez besoin d'assistance pour accomplir certaines tâches de la vie quotidienne ? Des solutions existent pour favoriser votre maintien à domicile dans des conditions adaptées et sécurisées.

Les aides à domicile

Des personnes peuvent vous accompagner pour effectuer les actes essentiels de la vie quotidienne. Elles sont communément appelées aides à domicile ou aides ménagères. Elles peuvent notamment intervenir pour le lever et le coucher, l'aide à la toilette (sauf pour les toilettes médicales), pour l'habillage et le déshabillage, les travaux d'entretien de la maison, les courses, la confection et la prise des repas.
En fonction de vos besoins et de votre autonomie, trois options sont à votre disposition :

Le service prestataire

Il emploie l'intervenant à domicile. Il assure donc toutes les obligations et les responsabilités d'un employeur : recrutement, encadrement, suivi des interventions, formation, formalités administratives, remplacement en cas d'absence. Vous ne réglez que les heures effectuées.

Le service mandataire

Il propose du personnel qualifié et procède à sa sélection. Vous êtes juridiquement l'employeur de l'intervenant à votre domicile. En contrepartie de frais de gestion, le service mandataire assure à votre place les démarches administratives : déclaration d'embauche, contrat de travail, bulletins de salaire et calculs des cotisations sociales. Attention, les éventuels frais de licenciement restent à votre charge.

Le particulier employeur

Vous êtes juridiquement l'employeur. Vous devez mettre en œuvre les dispositions de la convention du particulier-employeur. Vous assurez le recrutement de votre salarié, le remplacement pendant les périodes d'absence (congés, arrêt maladie, formation). Il vous revient d'effectuer les démarches administratives : déclaration d'embauche, contrat de travail, déclaration Urssaf... Le cas échéant, vous pouvez être amené à procéder à son licenciement. ■

Téléassistance et téléalarme

Vivre en toute sérénité

Pour vous sécuriser, plusieurs systèmes de surveillance existent. Il est ainsi possible d'avoir recours à la téléassistance ou à la téléalarme. Elles se présentent souvent sous la forme d'un médaillon ou d'un bracelet en relation permanente, la plupart du temps, avec une centrale d'appel téléphonique (7 j/7 et 24 h/24). Grâce à ce boîtier, vous pouvez dialoguer à tout moment avec le service en cas de chute, de malaise ou d'accident à domicile.
Dans certains cas, le Département de l'Allier peut apporter son soutien pour financer les aides techniques et paramédicales non prises en charge par la Sécurité sociale ou votre mutuelle. ■

Le saviez-vous ?

Plusieurs aides = un dossier

Le Département de l'Allier et la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail d'Auvergne (Carsat) facilitent et simplifient vos démarches ! Ils tiennent à votre disposition un dossier unique de demande d'aide à domicile. L'évaluation de votre état de dépendance est réalisée à votre domicile par un professionnel et transmise au bon organisme. Les personnes non rattachées à la Carsat doivent directement contacter leur caisse de retraite. L'Allier est le seul département français à avoir mis en place un tel dossier. ■

vivre chez soi

Besoin d'aide ?

Après étude de votre dossier, le Conseil général peut prendre en charge une part de vos dépenses d'aide à domicile, en fonction de votre niveau de dépendance (évalué par un professionnel) et, dans certains cas, en fonction de votre niveau de ressources :

L'aide sociale

Chez vous, si vous disposez de faibles revenus et que vous avez recours à un service prestataire, le Département a la possibilité de financer une partie du coût de votre aide à domicile (aide ménagère). Vous pouvez en bénéficier sous conditions de ressources et après une évaluation par un professionnel à votre domicile. Attention, cette aide n'est pas cumulable avec l'Allocation personnalisée d'autonomie (Apa) et elle est récupérable sur succession, donation, legs, assurance-vie ou en cas de retour à meilleure fortune. Toutefois, sachez que le Conseil général ne récupère pas cette aide auprès des petits-enfants.

L'Allocation personnalisée d'autonomie (Apa)

Si votre autonomie diminue, le Département par le biais de l'Apa peut financer une part des aides nécessaires pour préserver votre bien-être. Cette aide est accordée après une évaluation à domicile par un professionnel. L'Apa n'est pas récupérable, ni conditionnée par vos ressources ou le recours à l'obligation alimentaire. ■

Le portage des repas **à domicile**

De manière régulière ou ponctuelle, vous pouvez faire appel à un service de portage de repas à domicile. Ces services peuvent être publics ou privés, selon votre choix et les offres disponibles près de chez vous. Les repas servis sont équilibrés et diversifiés et des commandes complémentaires sont possibles en cas de réception d'invités. ■

Vous voulez en savoir plus sur un des sujets abordés, retrouvez toutes les adresses utiles en page 15.

Adapter son habitat

Rester chez soi peut nécessiter l'aménagement de son logement. Cependant, cela génère parfois des travaux importants. Sachez que différents organismes, sous certaines conditions, peuvent vous accorder des aides financières. Le personnel de la cellule « habitat-énergie » du Département peut vous accompagner dans votre projet ou vous orienter vers les services compétents en fonction de votre lieu de résidence. Que vous soyez propriétaire occupant ou locataire d'un logement dans lequel votre propriétaire souhaite faire des travaux, le programme de rénovation énergétique vise à proposer des solutions personnalisées. Attention, pour éventuellement bénéficier des aides en place, il est impératif de se renseigner avant de s'engager dans la réalisation des travaux ! ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Point rénovation info service (Pris)
tél. 04 70 34 41 84

Vivre ailleurs

Vous ne souhaitez plus vivre chez vous ? Vous ne vous sentez plus en sécurité à la maison ? Plusieurs solutions peuvent répondre à vos besoins.

Structures non médicalisées

Mi-collectives, **mi-privatives**

Quand on a encore la forme mais que l'on se sent isolé, il est possible de rejoindre une structure d'hébergement non médicalisée, comme un foyer-logement ou une Maison d'accueil rurale pour les personnes âgées (Marpa). Conçues pour les personnes autonomes, elles disposent généralement d'un espace de vie privé, de type appartement, et de services collectifs : surveillance, animation, restaurant, blanchisserie… Comme lorsque l'on vit chez soi, il est possible de faire appel à des services extérieurs pour l'aide au quotidien : ménage, aide à la toilette, etc. ■

Accueil familial social

Comme à **la maison…**

L'hébergement en accueil familial social offre la possibilité de bénéficier temporairement ou de manière plus durable d'un cadre de vie familial. Il intègre l'hébergement, l'entretien et les démarches de la vie quotidienne. Moyennant une rémunération définie dans le cadre d'un contrat, les accueillants familiaux garantissent continuité de l'accueil, sécurité et bien-être. De son côté, le Département assure le suivi de leur agrément et leur formation. Quant au Service d'accueil familial 03 (Saf03), conventionné par la collectivité, il est là pour vous accompagner dans la réalisation de votre projet et rencontre régulièrement les accueillants familiaux. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Saf03
33, bd Ledru-Rollin, 03000 Moulins
tél. 04 70 43 08 38

Le saviez-vous ?

L'Apa et moi

Que l'on soit en établissement ou à domicile, l'Allocation personnalisée d'autonomie (Apa) sert à financer tout ou partie des conséquences de la perte d'autonomie. L'aide varie selon le degré de dépendance. Si vous résidez dans l'Allier et que vous souhaitez entrer dans un établissement, il n'y a aucune démarche à réaliser pour bénéficier de l'Apa. En effet, le Conseil général verse directement l'Apa à la structure située dans le département. Petit rappel : cette allocation ne fait l'objet d'aucun recours sur votre succession, donation ou legs. ■

que chez soi

Alzheimer
Des unités **spécialisées**

Des unités spécifiques accueillent les personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés. Elles sont organisées en petites unités de vie intégrées aux Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad). Elles permettent une prise en charge adaptée à ce type de pathologie et continuent de se développer dans le département. ■

Unités de soins de longue durée
Des soins **renforcés**

Les Unités de soins de longue durée (USLD) sont des unités médicalisées. Elles assurent la prise en charge des personnes ayant perdu leur autonomie et dont l'état de santé nécessite une surveillance et des soins médicaux constants. L'admission est conditionnée à une orientation médicale. ■

Maison de retraite médicalisée
Des démarches **simplifiées**

Lorsque l'on avance en âge et que l'on est moins autonome, il est possible de rejoindre des Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), aussi connus sous le nom de maisons de retraite médicalisées. Si vous êtes en perte d'autonomie, ils assurent une prise en charge globale, notamment l'hébergement, les soins, la restauration et l'animation.
Vous avez la possibilité de déposer un dossier de demande auprès des Ephad de votre choix. Il existe aussi une autre possibilité qui allège bien des démarches : remplir un dossier unique auprès du Centre local d'information et de coordination (Clic) de votre secteur qui se chargera de le transmettre aux établissements de l'Allier que vous avez retenus. À vous de choisir ! ■

Adresses utiles pour en savoir plus sur tous les sujets de ce dossier

■ Services du Conseil général

› Antenne du Département à Moulins
Rue Aristide-Briand, 03400 Yzeure
tél. 04 70 34 15 70

› Antenne du Département à Montluçon
11, rue Desaix, 03100 Montluçon
tél. 04 70 34 15 00

› Antenne du Département à Vichy
71, allée des Ailes, 03200 Vichy
tél. 04 70 34 15 50

■ Centres locaux d'information et de coordination (Clic)

› Clic Amage
52, avenue Orvilliers,
03000 Moulins
tél. 04 70 42 58 70

› Clic de la Vallée de Montluçon et du Cher
26, rue Paul-Constans, 03100 Montluçon
tél. 04 70 05 63 50

› Clic Amareis
5, bd Gambetta
03200 Vichy
tél. 04 70 31 72 97

Accompagne

Vous accompagnez une personne âgée dépendante et vous rencontrez des difficultés pour l'aider au quotidien ? Vous souhaitez prendre du temps pour vous ? Il existe des solutions pour vous soutenir.

Ouvert **en journée**

L'accueil de jour s'adresse aux personnes âgées dépendantes vivant chez elles, y compris celles atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés. Plusieurs lieux sont à disposition, à la journée, à la demi-journée, une à plusieurs fois par semaine. Une équipe de professionnels propose un accompagnement avec des activités contribuant au maintien de la mobilité ainsi que des capacités mémorielles et sensorielles.

Un relais **ponctuel**

Pour une poignée de jours ou plusieurs semaines, l'hébergement temporaire en établissement propose une solution simple. Il est indiqué en cas d'absence des proches mais aussi à la sortie d'une hospitalisation, à l'occasion de travaux au domicile de la personne âgée, d'absence de l'aidant... Il offre aussi une occasion à la personne âgée de se familiariser avec un établissement et la vie en collectivité. Cette forme d'accueil est limitée dans le temps, avec au maximum 90 jours par année civile.

TÊTE À TÊTE

Les solutions ne sont rien, si elles ne sont pas connues. Face à une perte d'autonomie, les personnes âgées se retrouvent dans des situations d'urgence auxquelles il faut répondre. Marie-Françoise Lacarin, vice-présidente du Conseil général chargée des solidarités, revient sur l'importance de l'information fournie.

Que fait le Conseil général pour lutter contre la perte d'autonomie des personnes âgées ?

Le Conseil général met en œuvre beaucoup de solutions en réponse à la perte d'autonomie des personnes âgées en relation avec son Schéma unique des solidarités. Par exemple, je pense à l'aide au répit, aux places dans les établissements d'hébergement, au déploiement de la Méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie (Maia) mais aussi au dossier unique, au soutien apporté aux services d'aide à domicile, au lancement dans le département de la Mobilisation nationale de lutte contre l'isolement social des âgés (Monalisa)... Tout cela existe, maintenant il faut le faire connaître.

Pourquoi est-ce si impérieux ?

Dans une situation d'urgence et souvent de grand désarroi, il est indispensable de pouvoir aider les familles à trouver les réponses adaptées proches de chez elles. Il faut être en mesure d'endiguer l'inquiétude liée à une perte d'autonomie parfois brutale d'un aîné. Pour cela, il est nécessaire de communiquer de façon simple et efficace.

er les aidants

Place à **la parole**

Accompagner un proche en perte d'autonomie peut parfois s'avérer difficile. S'accorder un peu de repos ou de temps pour soi est un acte important pour vos proches et vous-même. Des associations peuvent vous conseiller. Les écoutants sont des bénévoles formés ou des professionnels. Les entretiens individuels apporteront des réponses à vos interrogations et vous aideront à traverser des périodes de crise. Quant aux groupes de parole, ils peuvent permettre d'exprimer les doutes, les craintes ou bien les difficultés à accompagner un proche âgé. En contact avec d'autres aidants, il est possible d'échanger des informations et des expériences. Ce sont des lieux de partage d'expérience qui permettent de s'entraider mais aussi de trouver des réponses. ■

Vous voulez en savoir plus sur un des sujets abordés, retrouvez toutes les adresses utiles en page 15.

Pour des nuits **paisibles**

À l'instar de l'accueil de jour, l'accueil de nuit s'adresse aux personnes âgées vivant chez elles (même celles atteintes de la maladie d'Alzheimer et de troubles apparentés). En ce lieu, elles bénéficient de l'ensemble des services de l'établissement, en particulier pour accomplir les actes de la vie quotidienne : coucher, lever, habillage, toilette, prise des médicaments. Cet accueil assure leur sécurité. ■

Le saviez-vous ?

On peut vous aider !

Le Conseil général accorde un soutien financier pour favoriser le répit, lorsque la personne accompagnée séjourne en hébergement temporaire. L'aide de 10 € par jour est versée directement à l'établissement et vient en déduction du coût acquitté par le résident. ■

Rendez-vous sur
www.allier.fr

Et découvrez la vidéo du dossier du mois

Que met en place le Conseil général pour atteindre cet objectif ?

Il s'appuie sur ses Centres médico-sociaux (CMS) et ses Unités territoriales d'action sociale (Utas). Mais sa seule action ne peut suffire à répondre aux besoins exprimés. C'est pourquoi il travaille en partenariat, notamment avec les Centres locaux d'information et d'orientation (Clic), les centres sociaux ruraux ainsi que les associations comme le collectif de retraités du Coderpa. Il se rapproche également des mairies et des Centres communaux d'action sociale (CCAS).

Pourquoi se rapprocher des communes ?

Il s'agit de repenser la proximité en s'appuyant sur l'existant. La mairie est une porte d'entrée naturelle. Elle peut dispenser une première orientation. Il ne suffit pas d'éditer des plaquettes ; il faut accompagner leur diffusion, organiser des remises à niveau permanente. N'oublions pas que le personnel comme les bénévoles se renouvellent et que les solutions apportées évoluent. Comme cela vaut pour tous les âges de la vie, toute expérience réussie doit pouvoir être transposable. ■

Marie-Françoise Lacarin, vice-présidente chargée des solidarités, des populations et des territoires.

Cusset

L'heure du « locavore » a sonné

Du frais, du bon, pas loin. Tel est le triptyque gagnant imaginé par Julie Ducher, ancienne commerciale chez un mastodonte de l'agroalimentaire, et Olivier Bracco, ex-cadre dans une société informatique de Vichy. Dans le courant de l'automne, ils ont ouvert à Cusset, 7 bd du Bicentenaire, le premier marché « locavore » du bassin. *« Avec Mon marché local, nous fédérons plus de 80 artisans et producteurs dans un rayon de 80 km autour de Vichy »,* confirme la jeune femme. Épicerie, pain,

Mon marché local réunit plus de 80 artisans et producteurs.

pâtisserie, produits laitiers, boucherie, charcuterie, vins, boissons, cosmétique, etc., les consommateurs peuvent trouver des produits issus d'une agriculture raisonnée ou bio, dont certains bénéficient de marques de qualité (AOP, IGP, Label Rouge). À terme, les clients, en plus de la halle, devraient pouvoir faire leurs courses via un drive et bénéficier d'un service de livraison à domicile. ■

Mon marché local
tél. 04 70 96 97 82
www.monmarchelocal.com

Bellenaves > CANTON D'ÉBREUIL

En pleine nature

Après un grand bol d'air, un moment de détente au chaud est toujours le bienvenu. Le Vert Plateau

Le grand air est bon en toute saison. Le village vacances du Vert Plateau le sait bien. Dès le 15 janvier, après une courte trêve hivernale, il rouvrira ses portes. Classé en catégorie confort, il compte 23 chambres pour 72 lits. Implanté dans un parc arboré de 6 hectares, il propose différentes formules : hébergement en pension complète, en demi-pension ou en petit déjeuner simple. *« Nous disposons de deux restaurants avec des buffets, des menus classiques ou plus élaborés mais leur accès est réservé à nos résidents »*, précise Aude Jalicot, la chargée commerciale du site géré par le Syndicat mixte d'aménagement touristique (Smat) du bassin de Sioule. À cela s'ajoutent des salles de réunion, un espace bien-être avec piscine couverte, sauna et jaccuzzi. Tout le monde peut trouver son compte : voyageurs individuels, familles, groupes, comités d'entreprise, randonneurs… *« Notre base bénéficie du label de la Fédération française de cyclotourisme (FFCT) et du label Tourisme et handicap »*, poursuit la chargée commerciale. Et pour que les séjours soient le plus complet, sur demande, il est possible de bénéficier de nombreuses animations nature sur ce plateau où la gestion durable est de rigueur ! ■

Le Vert Plateau
La Tuilerie, 03330 Bellenaves
tél. 04 70 58 30 48
www.vert-plateau.com

Vichy

Comptoir mémoire

Avec une population vieillissante, la maladie d'Alzheimer et les troubles apparentés constituent un enjeu de société. Alors que les initiatives publiques se multiplient pour mieux faire connaître ces pathologies et soutenir les personnes qui y sont confrontées (malades, entourage, aidants…), le secteur privé propose également des actions. C'est le cas de Villa Paul-Thomas du Vernet (maison de retraite du groupe ORPEA). Tous les 3es mardis du mois, de 15 à 18 heures, sa psychologue et une de ses aides-soignantes du service Alzheimer s'installent au bar du Comptoir des 4 Chemins pour un « Comptoir mémoire ». Ce rendez-vous, entièrement gratuit, s'adresse aux aidants familiaux, aux malades mais aussi à tous ceux qui souhaitent en apprendre plus sur la maladie. Régulièrement, des intervenants extérieurs les rejoignent (représentants de France Alzheimer, du Centre local d'information et de coordination…) afin que chacun puisse obtenir des informations, exprimer ses difficultés, ses questionnements ou encore partager son expérience, dans une écoute bienveillante. ■

tél. 04 70 96 58 00
(Annelys Micheli, psychologue)

CANTONS DU DONJON, DE DOMPIERRE-SUR-BESBRE, DE CHEVAGNES ET DE MONTMARAULT

Toujours sur le pont !

Le Conseil général a assuré la réfection de plusieurs ponts situés sur les routes départementales. Ainsi, il est intervenu sur l'ouvrage d'art du Moulins de l'usine, sur la RD 167 entre Saint-Léger-sur-Vouzance et Chassenard, pour 350 000 €. Il a également réalisé la réparation du pont sur la Loire entre Luneau (RD 211) et Vindecy. Les 245 000 € de travaux ont été financés à parts égales entre les Départements de l'Allier et de la Saône-et-Loire. Et auparavant, c'était le pont de Molenchats (RD 167) sur le canal de Roanne à Digoin qui avait été réparé pour 100 000 € mais aussi l'ouvrage d'art de la « Buse de la Brosse », sur la RD 2371, à Saint-Bonnet-de-Four, pour 337 000 €. Par ailleurs, le pont de Coulanges sur la RD 595 a aussi été entièrement refait pour un montant de 420 000 €. Cela a également été le cas de celui de Garnat-sur-Engièvre, sur le canal latéral à la Loire (RD 973), pour un montant de 295 000 €.

Le Conseil général entretient de nombreux ouvrages d'art.

La création du pôle enfance-jeunesse-culture a reçu le soutien du Conseil général.

Estivareilles > CANTON DE HÉRISSON

Enfants choyés

Estivareilles s'est doté d'un pôle enfance-jeunesse-culture. Cette construction neuve a été implantée dans le bas du village. Elle regroupe les écoles maternelle et primaire, la cantine, l'accueil péri-scolaire, le centre de loisirs et la bibliothèque. Jusque-là installés de part et d'autres du bourg, dans des locaux devant être mis aux normes, cela ne facilitait ni la vie des 97 élèves, ni celle des enseignants et du personnel. Les travaux ont coûté 2 M€. Ils ont reçu le soutien de l'Europe, de l'État et de la Caf. Le Conseil général a aussi apporté une aide financière de 300 000 € ainsi que de nombreux conseils pratiques.

Bellenaves > CANTON D'ÉBREUIL

Santé, sport et culture

Bellenaves poursuit ses travaux d'aménagement. Après 18 mois de chantier, le 1er janvier, la commune a ouvert sa Maison de santé pluridisciplinaire. Implantée sur l'ancien terrain de foot devenu obsolète, elle accueille deux médecins généralistes, quatre infirmiers, un podologue et trois kinésithérapeutes. Elle dispose également de locaux pour un cabinet dentaire. Ce chantier s'est élevé à plus d'1 M€ et a reçu près de 80 % d'aides publiques : 120 000 € du Conseil général, 218 000 € du Conseil régional, 241 000 € de l'État et 271 000 € de l'Europe (Feader). Ces travaux s'inscrivent en complémentarité du nouveau terrain de football synthétique, construit à proximité du collège, et de l'extension de la médiathèque, des projets ayant bénéficié d'une enveloppe globale de 400 000 € du Département, dans le cadre d'un contrat « Cœur de territoire ».

La Maison de santé pluridisciplinaire a ouvert ses portes le 1er janvier.

Montluçon

Athanor : un trentenaire plein d'avenir

Cette année 2015 commence sous le signe des festivités à Montluçon. Athanor, centre régional de développement culturel et économique, fête ses 30 ans d'activité. Résolument dédiée au service du territoire, cette salle est aussi un outil de communication efficace. En effet, sa modularité, sa capacité d'accueil et la polyvalence de ses équipements lui permettent d'accueillir aussi bien des spectacles que des congrès, des salons et des manifestations sportives. Sur plus de 10 000 m^2, plusieurs espaces transformables sont aménagés en fonction des événements : la grande salle Oméga comprend plus de 4 000 places, tandis que la salle Epsilon offre une capacité de 400 spectateurs, sans oublier dix salles de réunion, le bar-restaurant l'Orangeraie, l'espace Alpha (accueil) et les extérieurs.

Le Centre régional de développement culturel et économique est bien ancré dans le paysage montluçonnais.

CLD-Athanor

Stars en stock

Difficile de faire une liste exhaustive des événements qui se sont déroulés dans ses murs lors des trois dernières décennies. Pourtant, au hasard, dans la partie spectacles, il est possible de citer Deep Purple, Serge Gainsbourg, Eddy Mitchell, Raymond Devos, Mylène Farmer, Jean-Jacques Goldman et Johnny Hallyday.

Au fil de ces « 30 glorieuses », d'autres rendez-vous sont devenus rituels, comme le Salon antiquités-brocante, le Salon de la gastronomie ou encore les Rencontres chorégraphiques nationales de la Fédération française de danse. De nombreuses entreprises d'envergure nationale et internationale ainsi que des institutionnels ont également choisi Athanor pour l'organisation de leur congrès.

Locomotive économique

À l'heure des bilans, ce sont quelque 5 500 manifestations qui ont attiré plus de 3 millions de spectateurs, générant d'importantes retombées dans tout le bassin montluçonnais, entre autres pour les traiteurs, les hôteliers et les commerçants locaux. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : plus d'un million de convives reçus lors de de cocktails et buffets, près d'un million de repas servis et 400 000 nuitées. Pour faire tourner la grosse machine Athanor, une équipe permanente de 27 professionnels contribue discrètement à la réussite de chaque événement. La salle fait également régulièrement appel à des vacataires et à des intermittents du spectacle quand les rendez-vous le nécessitent. Et à ne pas en douter, ils seront encore nombreux à satisfaire un public aux exigences variées.

Athanor joue sur la polyvalence de ses équipements pour proposer des manifestations variées.

CLD

Soirée 100 % festive avec The Gypsies

Vendredi 23 janvier, Athanor fêtera ses 30 ans dans la liesse au son des guitares de Chico et The Gypsies. Durant deux heures, le public pourra écouter les standards de la musique gitane et des titres plus actuels. Pour que le plus grand nombre de spectateurs participe à la fête, un tarif à 15 € est proposé. Attention, réservation recommandée !

Athanor
Rue Pablo-Picasso
03103 Montluçon
tél. 04 70 08 14 40
www.centreathanor.com

Moulins

Cartouches contre vaccins

Le Conseil général a signé une convention annuelle de partenariat reconductible avec le Rotary club de Moulins. Elle s'inscrit dans l'opération humanitaire *Pour une cartouche recyclée, 1 enfant vacciné contre la polio.* Cette action vise à trouver des moyens financiers pour éradiquer la maladie dans le monde. Le cas présent, le club service récupère les cartouches d'encre vides de la collectivité pour les revendre à une société de recyclage chargée de leur valorisation, dans le respect de la protection de l'environnement. Le Rotary assure la collecte des produits usagers et fournit au Département les documents officiels de leur traçabilité. À la fin de l'année, il communiquera également les avancées chiffrées, notamment le nombre de vaccinations réalisées.

Le Rotary club de Moulins assure la collecte des cartouches du Conseil général.

RETOUR SUR IMAGE

Collèges : un chantier débute

Il y a quelques semaines, les travaux ont commencé au collège Émile-Guillaumin, à Cosne-d'Allier. Le montant de cette opération, entièrement financée par le Conseil général, s'élève à 2,54 M€. Cette restructuration, conformément au calendrier arrêté, devrait se terminer au printemps 2016.

Les élèves ont participé au lancement des travaux en présence d'élus du Département.

L'établissement scolaire continuera de fonctionner pendant toute la durée du chantier. À son terme, l'administration bénéficiera de nouveaux locaux, l'ensemble des bâtiments sera accessible aux personnes à mobilité réduite, un préau sera érigé, l'espace pédagogique sera entièrement réorganisé, l'isolation revue… Ces travaux comptent parmi les plus importants du 6e Plan collèges.

Élus à vocation précoce

En 2015, le Conseil général jeunes fêtera ses 20 ans.

À l'automne, les 38 conseillers généraux jeunes ont pris leur fonction. Ils ont désigné à leur présidence Mathilde Melo-Soares et Arthur Moulin. Tous les membres de cette assemblée sont scolarisés en classe de 4e dans les collèges publics et privés du département. D'ici le mois de mai, ils se retrouveront une dizaine de fois, alternant des temps d'échanges et des travaux au sein de différentes commissions. Ces dernières s'articulent autour de diverses thématiques : communication, développement durable, événements pour les jeunes… L'expérience vécue permet aux jeunes élus de s'approprier des notions et des valeurs telles que l'intérêt général, l'engagement citoyen, la démocratie… Un bonus de taille marque leur mandat car en 2015 leur assemblée fête ses 20 ans !

Une 7e édition au cœur des services

Cet automne, le Conseil général est parti à la rencontre des habitants du département lors des *Rendez-vous de l'Allier*. Cette 7e édition avait pour thème « Les services parlons-en ! ». Ces échanges citoyens ont rassemblé plusieurs centaines de participants. Lors des 14 réunions programmées, chacun a pu exprimer son point de vue dans l'un des 53 ateliers mis en place. Ces moments de partage étaient une étape supplémentaire dans l'élaboration du Schéma d'accès aux services. En effet, les réflexions collectées nourriront ce document réalisé en concertation avec les services de l'État et pour lequel l'Allier a été retenu par le commissariat général à l'Égalité des territoires avec 10 autres départements.

Ces contributions s'inscrivent en complément d'une enquête téléphonique conduite l'été dernier auprès d'un panel représentatif de 900 habitants ; d'une consultation ouverte à tous, disponible sur internet, dans *Reflets d'Allier*, dans diverses administrations, des salles d'attente, auprès d'artisans, etc. ; de rencontres avec des groupes spécialisés (associations, opérateurs de services comme La Poste…) ; des échanges avec les élus du département.

Lors des 53 ateliers proposés, les habitants de l'Allier se sont exprimés.

Dans l'article ci-contre, nous vous proposons de revenir sur ces paroles de Bourbonnais dans lesquels beaucoup d'entre nous peuvent se retrouver. ■

Paroles d'habitants

Le 11 décembre, à Montmarault, le Conseil général a présenté les contributions recueillies auprès des habitants du département lors de la dernière édition des Rendez-vous de l'Allier et qui alimenteront le Schéma d'accès aux services. Organisées autour de cinq thèmes, elles ont été collectées lors des ateliers qui portaient sur l'accès des services au public. Voici, en cinq points clés, les grandes lignes des interventions.

■ ORGANISATION DES SERVICES DANS LE TERRITOIRE

› Constat

Les services destinés au public ne sont pas toujours facilement accessibles, soit en raison de leur éloignement géographique, soit à cause de leurs horaires d'ouverture, pas forcément adaptés aux personnes qui travaillent. De plus, les informations demeurent trop dispersées.

› Propositions

- Créer des lieux uniques pour les services publics mais aussi pour les services privés ;
- Mettre en place des tournées ou des services itinérants ;
- Renforcer le rôle du facteur.

Exemples : Généraliser les maisons de services du public ; développer des « camions de services » ; créer un lieu unique pour les productions locales ; revoir le rôle du facteur pour lui confier de nouvelles missions de proximité.

La restitution des Rendez-vous de l'Allier a réuni de nombreux citoyens.

■ MOBILITÉ

› Constat

Où que l'on soit dans le département, il est possible d'accéder en moins de 20 minutes au service dont on a besoin. Cependant, pour cela, il est indispensable de disposer d'un moyen de transport, qu'il s'agisse d'un véhicule individuel ou de transport en commun.

› Propositions

- Renforcer le Transport à la demande (TAD) et renforcer l'information faite autour de cette solution de transport collectif ;
- Étendre la pratique du covoiturage ainsi que de l'autopartage et assurer leur promotion ;
- Développer les lignes de transport du réseau Trans'Allier, les arrêts et la fréquence du passage des cars.

Exemples : Mettre en place un système de covoiturage au niveau de l'Allier utilisant internet ; organiser des systèmes de location de véhicules à l'échelle des intercommunalités ; développer des réseaux de transport solidaire dans les communes.

LA SANTÉ

Constat

Globalement, l'offre en médecine générale est plutôt satisfaisante. Cependant, une inquiétude existe quant au renouvellement de ces professionnels de santé proches de la retraite. En parallèle, il y a des problèmes de coordination entre les médecins et les pharmacies de garde. À cela se greffent des délais de plus en plus longs pour obtenir un rendez-vous auprès d'un spécialiste.

Propositions

- Mieux coordonner les gardes de nuit et renforcer l'information ;
- Permettre des rendez-vous avec les médecins généralistes après 18 heures ;
- Augmenter le nombre de médecins avec des aides à l'installation ;
- Mailler l'Allier de maisons de santé pluridisciplinaires ;
- Expérimenter la télésanté pour les premiers diagnostics.

Exemples : Augmenter le nombre de médecins formés en France ; obliger les jeunes médecins à exercer dans les territoires déficitaires en offres de soins ; créer des dispensaires médicaux avec des médecins salariés.

NUMÉRIQUE ET RÉSEAUX

Constat

Aujourd'hui, le numérique est indispensable dans la vie quotidienne. Il ne faut pas en avoir peur mais son accès nécessite du débit et du réseau. S'il représente une opportunité de développement pour les territoires ruraux, il ne doit pas remplacer l'humain. C'est un outil, pas un substitut.

Propositions

- Supprimer les zones non couvertes et donner la priorité à l'amélioration du débit, y compris pour la téléphonie ;
- Développer les démarches administratives sur internet sans pour autant supprimer le personnel ;
- Avoir du personnel pour accompagner les utilisateurs des bornes numériques dans les administrations ;
- Renforcer les formations informatiques auprès du grand public ;
- Créer des plateformes internet recensant les commerces et les artisans par zones géographiques.

Exemples : Développer les espaces internet en libre accès ; généraliser les médiateurs numériques ; avoir la possibilité de trouver quelqu'un pour répondre aux éventuelles questions.

LIEN SOCIAL ET SERVICES

Constat

Les services contribuent au lien social. Les centres sociaux ruraux jouent également un rôle important dans le territoire. Il en est de même pour le tissu associatif bien qu'il rencontre actuellement des difficultés à renouveler ses bénévoles.

Propositions

- Maintenir les bars et les commerces comme lieux de rencontre ;
- Faire en sorte que les services sociaux aillent au-devant des familles avec des rendez-vous au domicile ;
- Avoir des référents réguliers stables pour installer une relation de confiance ;
- Valoriser le réseau des médiathèques départementales.

Exemples : Créer un site internet unique regroupant toute l'offre culturelle et de loisirs dans le département ; mener des actions de sensibilisation pour responsabiliser les citoyens aux enjeux de proximité en consommant localement, en utilisant les services de proximité... ■

Des habitants témoignent

Patrick Aufrère, Vaux

« Je trouve aujourd'hui les gens très critiques mais je me désole de constater que lorsqu'on leur offre la possibilité de s'exprimer et de donner leur avis, ils ne le font pas. Ce n'est pas parce que l'on vote pour des élus que l'on doit s'enfermer, s'arrêter de prendre position. Les Rendez-vous de l'Allier*, avec leurs ateliers, permettent une expression citoyenne. Il n'est pas trop tard pour agir, on a encore la possibilité de tout rattraper mais il est indispensable de s'impliquer en tant que citoyen, véritable acteur de sa vie, en proposant des idées. C'est dommage que les habitants ne saisissent pas plus cette opportunité alors qu'ils sont en demande de plus de contacts. Militant associatif, je ressens fortement ce besoin de replacer l'humain au centre des actions. Un travail de projection dans l'avenir est aussi incontournable pour le Bourbonnais et sa ruralité profonde. Il faut trouver des moyens pour garder nos jeunes et leur laisser l'espace nécessaire pour pouvoir à leur tour s'exprimer. »* ■

Candéla Thévenin, La Chabanne

« J'ai assisté aux Rendez-vous de l'Allier *au Mayet-de-Montagne. J'avais pris connaissance de cette réunion dans les colonnes de* Reflets d'Allier*. Comme nous étions invités à venir participer, nous sommes venus avec mon conjoint. Nous trouvions ça intéressant de pouvoir nous exprimer autour des services, alors que nous rencontrons des difficultés importantes en matière de communication en Montagne bourbonnaise, un vrai souci de liaison avec nos semblables. Le moins que l'on puisse dire, c'est que les services sont plutôt fluctuants. J'ai trouvé intéressant de pouvoir échanger sur nos problématiques mais aussi celles des autres personnes présentes. J'ai apprécié la méthode de consultation citoyenne mais aussi l'ambiance décontractée propices aux échanges. Ce n'est pas si souvent que nous pouvons rencontrer des élus et aborder avec eux leurs choix. »* ■

Forécreu marche grâce à l'orthopédie

Née en 1952, la société commentryenne Forécreu s'appuyait sur une idée originale de son créateur, Jacques Ory : mettre au point un foret dans lequel passerait un liquide de refroidissement pour éviter la détérioration du métal et mieux éjecter les copeaux. Des essais menés avec Opel, Boeing ou encore Renault permettaient d'affiner cette méthode basée sur le process de l'extrusion. Le concept des barres à trous ouvrait la voie à Forécreu, qui allait devenir l'un des leaders mondiaux pour la réalisation d'outils médicaux et d'implants.

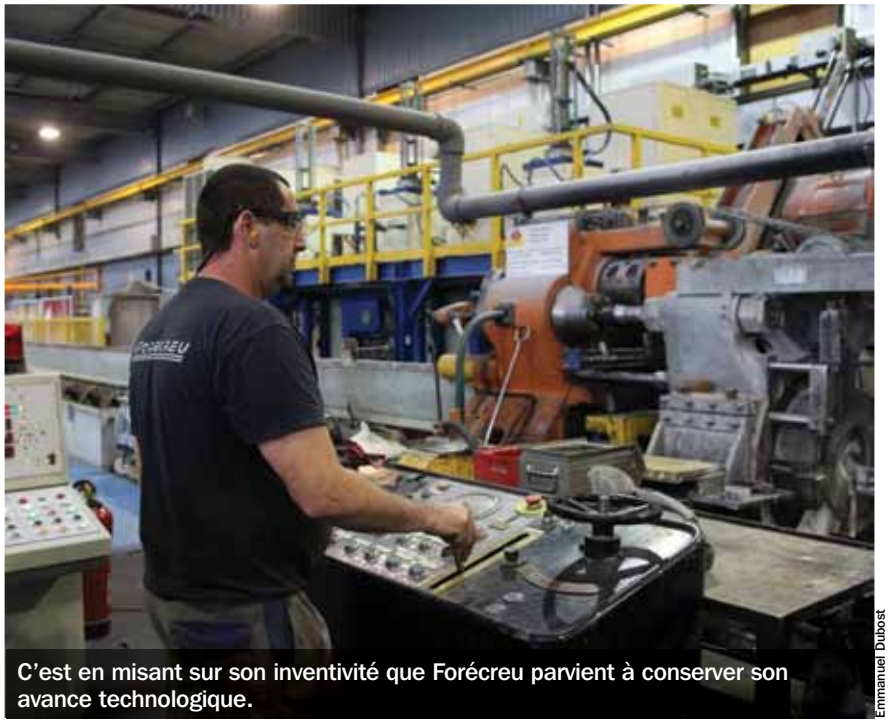

C'est en misant sur son inventivité que Forécreu parvient à conserver son avance technologique.

Emmanuel Dubost

Des garanties sur l'avenir

« Avec 65 collaborateurs en France et une dizaine dans nos filiales aux États-Unis, en Allemagne et en Chine, nous parvenons à occuper une position dominante sur une petite niche mondiale, le marché de la barre creuse pour foret, souscrit François Ory, le PDG de l'entreprise. *Nos brevets et notre savoir-faire, cumulés à nos investissements et à notre positionnement international, nous apportent certaines garanties sur notre devenir. Mais nous restons très vigilants face à la concurrence. »*

C'est justement en misant sur son inventivité que Forécreu parvient à conserver son avance technologique. *« Dans les années 1990, nous avons développé une barre canulée à trou central en inox et titane pour les implants orthopédiques et les instruments de pose,* souligne François Ory. *Ce marché mondial représente un gros potentiel de croissance et, avec notre filiale VBM Orthopaedic Polymers, nous avons mis au point des matériaux injectables qui se résorbent dans le corps humain. Cette technique très innovante complète à point nommé notre gamme métal. »*

Techniques clés

Implanté à Commentry, Forécreu a également investi dans le site de Malicorne afin d'acquérir une presse d'extrusion de 1 500 tonnes en 2006, puis une presse d'extrusion à chaud l'année suivante. *« Ce sont des investissements lourds,* convient François Ory, *mais ils nous permettent de conserver l'Allier comme base de production grâce aux techniques clés. Des personnalisations finales sont également réalisées aux États-Unis et en Asie. »*

Mais Forécreu doit imaginer les scénarios du futur pour garantir la croissance de l'entreprise à terme, qui passe par la réalisation d'étapes de production sur place. *« Nous devons renforcer notre présence auprès de nos clients en Asie et en Amérique,* confirme François Ory. *Nous devrons apprendre à produire avec les monnaies ainsi que les habitudes locales et gagner en compétitivité, en réactivité et en agilité. Notre objectif est de devenir l'un des leaders des matériaux pour l'orthopédie au plan mondial. »*

François Ory, PDG

Emmanuel Dubost

www.forecreu.com

Les « Transformers » de l'Allier

Il suffit de 5 minutes pour transformer sa voiture.

Un concept innovant pour transformer sa voiture de tous les jours en micro camping-car…, nombreux en ont rêvé, Campinambulle l'a fait ! Grâce à une simple malle de voyage amovible, installée en 5 minutes dans son coffre, on peut cuisiner, manger et même dormir dans sa voiture ! Ces malles de voyage en bois sont conçues et fabriquées à partir de matériaux nobles, par Patrick Matéos, maître ébéniste à Saint-Gérand-le-Puy. Pour un prix raisonnable, tout un chacun peut profiter de la nature et des activités d'extérieur. *« Campinambulle propose de vivre ses loisirs en alliant simplicité, confort et qualité : c'est fabriqué dans l'Allier et c'est garanti à vie »,* affirme avec conviction Monique Guillon, la gestionnaire de l'entreprise. Et, marché porteur exige, Campinambulle étend maintenant sa gamme de produits en direction des breaks et des vans. Son tout dernier modèle a d'ailleurs été plébiscité au Salon des véhicules de loisirs 2014 au Bourget. ■

www.campinambulle.com

Jeux d'intérieur

Vichy Val d'Allier Développement

La zone de la Croix Saint-Martin à Vichy est dédiée aux loisirs.

Le compte est bon ! La société All in fitness a récemment pris possession des derniers locaux disponibles de la zone d'activités de la Croix Saint-Martin à Vichy. L'entreprise dédiée à la pratique du sport en salle (remise en forme, zumba, squash) s'est implantée dans le même bâtiment que Kizou Aventures (parc de divertissement familial) et Soccer club (centre sportif pour la pratique du football en salle et du badminton). Les trois sociétés privées constituent désormais un pôle de loisirs « indoor » au cœur de la ville. Toutes montées par des jeunes entrepreneurs du secteur, soucieux de dynamiser l'activité économique du bassin, elles ont reçu le soutien de Vichy Val d'Allier Développement, l'agence de développement économique de l'agglomération. ■

Face-à-face avec :

Christophe Chabanne

Directeur d'Aluglace (Gannat)

■ **Pourquoi avez-vous repris, il y a un an, la société Aluglace ?**

Directeur dans une grande entreprise de vérandas, je cherchais un projet de reprise. Je connaissais la bonne réputation d'Aluglace et je savais que Michel Nicolas souhaitait partir à la retraite. Plusieurs partenaires m'ont accompagné dans ce projet : Auvergne entreprendre, le Comité d'expansion économique de l'Allier (CEEA) ou encore la Banque publique d'investissement (BPI). C'était une sécurité d'avoir un bon niveau d'expertise pour la valorisation de l'entreprise.

■ **Quelles sont vos spécificités ?**

Nous employons 17 salariés, spécialisés dans les produits de fermeture des bâtiments : portes, fenêtres, portails, volets, stores, vérandas… Nous les fabriquons dans notre atelier de Gannat. En tant qu'aluminier, nous sommes agréés « Technal » mais nous restons sur un marché très concurrentiel.

■ **Pour y faire face, quels sont vos atouts ?**

Plus de la moitié de notre activité repose sur la recommandation ou des clients qui reviennent. Nous récompensons cette fidélité et nous accordons également une grande importance à notre service après-vente. Il nous arrive également de créer des événements pour rencontrer nos clients autrement. Aujourd'hui, il est indispensable de créer de la confiance pour débloquer les projets. ■

Aluglace
tél. 04 70 90 23 09

Porte Voix

GROUPE COMMUNISTE ET RÉPUBLICAIN / FRONT DE GAUCHE / ÉCOLOGISTE

Perspectives 2015

Les élus du groupe communiste et républicain, Front de Gauche et écologiste vous adressent tous leurs vœux de solidarité, de partage et de joie pour cette nouvelle année. 2015 sera marquée par d'importants changements au sein de nos institutions : avec la réforme territoriale, les missions de chaque collectivité seront redéfinies, mais la question des moyens de l'action publique locale et celle de la proximité, notamment en secteurs ruraux, resteront des enjeux de taille. Nous avons pesé pour que les conseils généraux soient maintenus, afin qu'ils soient confirmés dans ce rôle de garant des solidarités locales et territoriales. Nous pèserons encore pour que leurs compétences leur permettent de garantir une action efficace adaptée aux réalités locales. C'est notre combat permanent, celui de proposer une vision d'avenir pour le département, incarnée par le projet Allier 2030 : fédérer les énergies, impulser des dynamiques de développement, encourager l'innovation sociale, être à l'écoute de nos concitoyens pour porter ensemble l'Allier de demain. Dans un contexte national brouillé par une actualité parfois austère et source de désenchantement pour bien des habitants, nous proposons de nous centrer sur notre environnement immédiat, celui de l'emploi, de l'économie, de la qualité de vie et de l'attractivité du Bourbonnais. Nous avons fait la preuve de notre capacité à rassembler autour de ces priorités par une approche et une méthode participative, ouverte et novatrice. Notre intention est bien d'inscrire cette action dans la continuité, avec vous.

GROUPE SOCIALISTE

Clarté, volontarisme et ambition

Ce sont les maîtres mots qui guident les élus socialistes pour cette année 2015.
Clarté dans les propositions d'actions à mener et dans l'élaboration du projet pour la période à venir (jeunesse, éducation, insertion, soutien aux personnes dépendantes, habitat, infrastructures routières, ferroviaires et numériques...).
Volontarisme pour répondre aux besoins et aux attentes de nos populations et de nos territoires dans le cadre de la réforme territoriale en cours. Nous avons été entendus par le Gouvernement concernant le maintien des conseils départementaux pour conduire des politiques de proximité dans des départements comme l'Allier. Les débats portent sur la répartition des compétences entre les Régions, les Départements, les intercommunalités avec l'objectif de rendre l'action publique encore plus efficace. Personne ne peut s'exonérer de la réalité économique et les élus ont la responsabilité de proposer des actions pertinentes qui répondent aux besoins des populations et des territoires.
Ambition dans la politique que les socialistes poursuivent au service de l'Allier et de ses habitants urbains ou ruraux. La solidarité sociale et territoriale est au cœur de nos réflexions pour construire un projet ambitieux pour notre Département. Les difficultés réelles ne doivent pas conduire les élus progressistes à se contenter d'une gestion de la crise guidée par la seule rigueur.
Les élus socialistes sont engagés. Aujourd'hui comme hier, ils veulent développer l'attractivité de nos territoires et accentuer le soutien aux Bourbonnais dans le respect des valeurs d'humanisme et de solidarité.
C'est donc avec confiance et détermination que nous aborderons avec vous les échéances à venir et que nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2015.

GROUPE D'UNION RÉPUBLICAINE POUR LE BOURBONNAIS

Meilleurs vœux 2015 !

À vous, à chacune et chacun des Bourbonnais, nous adressons nos souhaits les plus sincères de bonne et heureuse année.
Que l'année qui vient soit moins sombre et vous apporte bonheur, santé et réussite, ainsi qu'à vos familles et à vos proches. Que ceux qui souffrent de maladie, de handicap, de solitude ou qui rencontrent des difficultés trouvent réconfort et espoir.
Notre pays affronte depuis trop longtemps une profonde crise morale, économique et sociale, qui suscite beaucoup d'angoisse et de doutes voire de colère. Plus personne ne se contente de promesses illusoires, d'excuses ou d'alibis. Pour autant, les talents, les énergies, les raisons d'espérer ne manquent pas.
Parce que nous sommes convaincus des atouts de notre département, parce qu'il ne faut pas baisser les bras, nous restons toujours à votre écoute et à votre service, pour encourager les bonnes volontés, favoriser les projets et renforcer les solidarités. Tous ensemble, unis au service de l'intérêt général, nous demeurons mobilisés pour préparer avec vous et pour vous l'avenir de notre département.
Vos conseillers généraux de l'Union républicaine pour le Bourbonnais : Élisabeth Albert-Cuisset, canton de Varennes-sur-Allier ; André Bidaud, canton de Chantelle ; Christian Chito, canton de Marcillat-en-Combraille ; Christian Corne, canton de Vichy-Sud ; Bernard Coulon, canton de Saint-Pourçain-sur-Sioule ; Françoise Czekaj, canton de Montluçon-Est ; Anne-Marie Defay, canton de Gannat ; Bernard Dillard, canton de Montluçon-Nord-Est ; Lucien Gonnot, canton de Neuilly-le-Réal ; Gabriel Maquin, canton de Vichy-Nord ; Claude Riboulet, canton de Commentry ; Bruno Rojouan, canton de Montmarault ; Jean-Jacques Rozier, canton d'Escurolles ; François Szypula, canton du Mayet-de-Montagne ; Nicole Tabutin, canton de Moulins-Sud ; Corinne Trebosc-Coupas, canton de Cérilly ; Bernadette Vergne, canton de Montluçon-Sud.

Amoureux du patrimoine

Dans quelques jours, il soufflera sa 1re bougie. Fort de ses 14 membres actifs, le Club des entreprises mécènes de l'Allier est l'un des plus récents de France. Il réunit autour d'une même passion des dirigeants venus d'horizons très différents. *« Peu importe le secteur d'activité et la taille des structures, nos entrepreneurs veulent apporter leur pierre à la restauration et à la valorisation du patrimoine bourbonnais. Chaque mécène s'engage à apporter 4 000 € annuellement et ceci pendant 3 ans. En effet, ce soutien financier des entreprises contribue non seulement à la préservation des savoir-faire mais également à l'activité économique et à l'attractivité du territoire »*, affirme Nicolas Doulain, l'animateur-fondateur du club. En quelques mois, en prenant appui sur la Fondation du patrimoine et le Conseil général, le club bourbonnais a sélectionné à ce jour quatre opérations de restauration : le pont romain à Monestier ; la chapelle des Briailles sur les hauteurs de Saint-Pourçain-sur-Sioule ; le château de Hérisson ; l'église de Louchy-Montfand. *« En 2014, les membres du club se sont retrouvés deux fois pour faire le choix des projets mais aussi à l'occasion de visites et de rencontres dans un cadre très convivial »*, souligne Nicolas Doulain, qui espère accueillir très prochainement de nouveaux entrepreneurs. ■

Club des entreprises mécènes de l'Allier
tél. 06 88 19 78 78 (Nicolas Doulain)
clubmecenes.03@orange.fr

Fondation du patrimoine

Recette

CDPA

Joue de bœuf de Charolais braisée au vin rouge

8

2,5 kg de joue de bœuf de Charolais ; 1 l de saint-pourçain rouge ; 1 l de fond de veau ; 3 oignons ; 200 g de carottes ; 200 g de poireaux ; 6 gousses d'ail ; 10 g de lard fumé ; 2 écorces d'orange ; 10 graines de coriandre ; 10 graines de poivre à queue ; 1 bouquet garni ; 10 cl d'huile d'olive ; 2 kg de pommes de terre ; 2 kg de graisse d'oie ; 500 g de champignons des bois ; sel ; poivre du moulin

Confection de la recette

Parer la joue de bœuf, préparer les légumes et les tailler en gros morceaux. Mettre le tout dans une grande marmite avec le vin rouge, les épices, les écorces d'oranges, le lard fumé et le bouquet garni au frais pendant minimum 12 heures. Éplucher les grosses pommes de terre, les tailler en gros bâtons et les mettre à confire dans la graisse d'oie à basse température. Les égoutter après cuisson, réserver. Éplucher, laver, donner une première cuisson aux champignons, les égoutter. Réserver.

Cuisson de la joue

Décanter la viande et la garniture du vin rouge.

Rissoler les morceaux de joue de bœuf à l'huile d'olive. Lorsque la viande est bien colorée, ajouter la garniture aromatique de la marinade et flamber le vin rouge dans une autre casserole. Déglacer la sauteuse avec le vin rouge bouillant et faire réduire d'un tiers. Ajouter le fond de veau et cuire à couvert au four à 160 °C pendant environ 4 heures.

Lorsque la viande est cuite, séparer la sauce de la viande et faire réduire à consistance de manière à napper la joue de bœuf.

Faire rissoler les champignons dans une noisette de beurre, vérifier l'assaisonnement.

Passer les grosses pommes de terre en friteuse pour leur donner un croustillant, assaisonner.

Dresser.

RECETTE PROPOSÉE PAR DAVID MATIN, CHEF À L'HÔTEL DE PARIS À MOULINS – RECETTE À RETROUVER SUR www.produit-allier.com

L'excellence sportive à l'honneur

La cérémonie donnera lieu à des démonstrations.

Le 23 janvier, le Département organise une cérémonie en l'honneur des sportifs de haut niveau, membres du dispositif Allier sport. Cette année au nombre de neuf, ces jeunes étoiles brillent dans le monde du judo, du cyclisme, de l'aviron, du triathlon ou encore de la moto. Âgés de moins de 30 ans (critère ne s'appliquant pas aux sportifs handisport), inscrits sur les listes ministérielles, habitant et licenciés sur le territoire, ces athlètes bénéficient d'une bourse annuelle de la part du Conseil général. Cet argent participe au financement de leurs déplacements lors de compétitions, à l'achat de matériel, etc. Ne relevant pas de son champ de compétences obligatoires, le Département soutient ces athlètes en raison de valeurs communes et partagées comme le travail en équipe ou encore la fraternité.

> ***25 sportifs méritants seront également placés sous les feux de la rampe.***

Pluie de récompenses

En parallèle, 25 sportifs méritants, n'évoluant pas en haut niveau mais aux performances remarquables, seront également placés sous les feux de la rampe lors de la cérémonie. Seront aussi salués les 37 clubs de haut niveau du département, qui contribuent, eux aussi, au rayonnement de l'Allier au-delà de ses frontières. Le président du Conseil général, Jean-Paul Dufrègne, profitera de ce rendez-vous pour rendre hommage à l'engagement sans faille dans la cause sportive de quatre bénévoles (deux femmes et deux hommes). Une soirée riche en émotion attend donc les participants.

Artistes en herbe

Face au succès naissant de leur conte musical *Lulu perd la boule*, les enfants du centre social rural de Villefranche-d'Allier gardent la tête froide. Créé en collaboration avec les Ateliers du chat dans la gorge et Charlotte Peyre (animatrice théâtre), leur spectacle a pris forme suite à un projet culturel conduit l'été dernier, ayant débouché sur l'enregistrement d'un CD et la création du groupe « 15 heures huit ». D'abord jouer dans le secteur de Montmarault, le conte a été également présenté dans le bassin moulinois. Actuellement, des discussions sont en cours pour qu'il soit programmé lors de la manifestation jeunesse orchestrée par le Conseil général « Magma 03 en tournée ». Un spectacle à voir et à revoir puisque des nouveautés l'enrichissent sans cesse : solos instrumentaux, acteurs-chanteurs…
Retrouver toute l'actualité de cette initiative en vous connectant sur la page Facebook « 15 heures huit ».

Centre social rural
14, rue Jean-Moulin
03430 Villefranche-d'Allier
tél. 04 70 07 41 69

« 15 heures huit » devrait se produire lors de la manifestation « Magma 03 en tournée ».

Corinne Duhum

Mémoire vive

L'Arche de la mémoire jette l'ancre à Commentry.

Jusqu'à la fin du mois de janvier, l'espace culturel La Pléiade et l'Hôtel de Ville de Commentry accueillent l'exposition *L'Arche de mémoire*. Créée par Natacha Mégard et Olivier Auguste, sur une commande de la MJC de Montluçon, elle rend hommage à toutes les vagues d'immigration qui, depuis près de deux siècles, ont contribué à façonner la vallée du Cher. Les deux plasticiens ne copient pas le réel mais le subliment, donnant naissance à un objet unique et interpellant, apportant un autre regard sur l'Europe.

Espace culturel La Pléiade
Mairie, 03600 Commentry
tél. 04 70 64 40 60

Agenda

SPORT

MONTOLDRE
Randonnée pédestre
11 janv. à 14 h //
Place de la mairie
10 km autour de Varennes-sur-Allier
> 04 70 47 48 86

VICHY
JA Vichy – Orchies BC
17 janv. à 20 h //
Gymnase Pierre-Coulon
Parc omnisports
Basket
> 04 70 98 71 94

VICHY
JA Vichy – JSA Bordeaux
24 janv. à 20 h //
Gymnase Pierre-Coulon
Parc omnisports
Basket
> 04 70 98 71 94

VICHY
JA Vichy – Get Vosges
3 fév. à 20 h // Gymnase Pierre-Coulon
Parc omnisports
Basket
> 04 70 98 71 94

MUSIQUE

YZEURE
Mignardises
9 janv. à 20 h 30 //
Yzeurespace
Par l'Orchestre symphonique Confluences de Lyon
> 04 70 48 53 87

MONTLUÇON
Bungalow Sisters
17 janv. à 21 h //
Pianocktail
Concert de swing/jazz
> 04 70 08 19 80

MOULINS
Le Roi lion
17 janv. à 20 h 30 //
Théâtre
Comédie musicale
> 04 70 44 44 21

MONTLUÇON
Soirée de lancement du 109
17 janv. à 18 h //
Embarcadère-MJC
Avec Bikini Machine (électro/rock'n'roll), groupes locaux et DJ

VICHY
Lynda Lemay
22 janv. à 20 h 30 // Opéra
Chansons de son nouvel album « Feutres et pastels »
> 04 70 30 50 30

MONTLUÇON
Lem'on rock
22 janv. à 20 h //
Le Guingois
Par les groupes du lycée Mme-de-Staël « Don't Try This at Home » et « Bidule Club »
> 04 70 05 88 18

MONTLUÇON
Musique pour le théâtre
23 janv. à 20 h 30 //
Théâtre G.-Robinne
Ensemble instrumental de Montluçon en partenariat avec le conservatoire A.-Messager
> 04 70 02 56 55

MONTLUÇON
Chico & the Gypsies
23 janv. à 21 h // Athanor
Concert anniversaire pour les 30 ans du centre Athanor
> 04 70 08 14 40

MONTLUÇON
Le Peuple de l'herbe
23 janv. à 20 h 30 //
Embarcadère-MJC
Hip-hop, électro, rock
> 04 70 05 88 18

BELLERIVE-SUR-ALLIER
Bolling et moi
23 et 24 janv. à 20 h 30 // Le Geyser
Nadine Sardanac rend hommage au musicien français Claude Bolling
> 04 70 58 87 00

MONTLUÇON
Serge Lama - 50 ans d'encre et de projecteurs
24 janv. à 20 h 30 //
Athanor
> 04 70 08 14 40

MOULINS
Rigoletto
24 janv. à 20 h 30 //
Théâtre
Opéra avec orchestre
> 04 70 44 44 21

Ce braque a vraiment du chien

Il est le plus petit de son espèce mais il n'a rien à envier aux plus grands. Le Braque du Bourbonnais appartient à ces vieilles races régionales françaises qui permettent de chasser le petit gibier dans les bouchures. Chien polyvalent et affectueux, il sait être à la fois le compagnon de la famille et un redoutable auxiliaire en situation de chasse. En effet, très réceptif au dressage, lorsque celui-ci est prodigué avec douceur, il a à cœur de faire plaisir à son maître. Avec toutes ses qualités, l'animal a su séduire bien au-delà des frontières départementales. D'ailleurs, le siège social du Club du Braque du Bourbonnais se trouve en Gironde. Cependant, le chien conserve de fervents défenseurs dans l'Allier, lequel compte une délégation particulièrement active.

Club du Braque du Bourbonnais
2, route de Bagneux,
03000 Montilly
tél. 04 70 46 70 35

Faites éclater vos bulles !

De nombreux prix attendent le lauréat du concours.

Jean-Marc Teissonnier

La bande dessinée vous passionne ? Vous avez entre 15 et 20 ans ? Vous vivez ou êtes scolarisé en Auvergne ? Vous avez jusqu'au 25 février pour participer au concours jeunes talents organisé dans le cadre du 15e FestiBD de Moulins. Le thème de l'histoire courte est libre. La BD du lauréat sera publiée dans un supplément du journal *La Montagne* et exposée à l'Espace culturel Leclerc de Moulins. En bonus, le gagnant touchera 150 €, recevra un trophée, rencontrera les auteurs présents au FestiBD et sera qualifié pour le concours BD scolaire du festival d'Angoulême. Le règlement complet est disponible auprès de Viltaïs Résidence @nima, av. du Pr Étienne-Sorel, 03000 Moulins.

tél. 04 70 48 25 00
http://festibd03.over-blog.fr

Les rompues du bâton

Les Mamirettes occupent le devant de la scène.

Les Mamirettes saint-germanoises tiennent le haut du pavé. Entre défilés et spectacles de danse, le groupe de majorettes, dont la moyenne d'âge flirte avec les 55 ans, cumule les contrats et les honneurs réguliers des chaînes télévisées nationales. *« Il y a quatre ans, nous avons fêté à Saint-Germain-des-Fossés les 50 ans du club de gym l'Espérance. À la fin des années 1960, l'association avait lancé un groupe de majorettes. Elles étaient très réputées, j'ai eu l'idée de les rechercher pour les inviter,* explique Colette Corre, adhérente de la 1re heure et aujourd'hui coach vitaminée. *Je voulais monter une parade pour rigoler. Mais à l'heure des au revoir, plus d'une vingtaine d'entre elles ont décidé de se retrouver le samedi suivant pour répéter. »*

L'habitude de l'excellence

« Évidemment, nous ne lançons plus le bâton, nous ne voulons pas blesser quelqu'un », constate la coach septuagénaire qui confectionne aussi les costumes. Pour autant, il n'est pas question de rechigner sur la qualité de la chorégraphie des parades et des spectacles. Quand on est habitué à l'excellence, on n'y renonce pas si facilement. Le groupe de 22 personnes – toujours alertes – répète deux fois par mois et s'entraîne avant chaque représentation. Pour l'été prochain, elles ont déjà plus d'une quinzaine d'engagements. *« On nous a dit que nous étions uniques au monde. Nous profitons pleinement de cette nouvelle aventure. Nous savons bien que nous ne sommes pas reparties pour 20 ans »*, constate lucide Colette Corre qui s'emploie pourtant à passer la main aux copines plus jeunes comme Christine, Chantal ou Annick.

Les Mamirettes saint-germanoises
4, impasse des Epigeards
03260 Saint-Germain-des-Fossés
tél. 04 70 58 04 12

VICHY
Orchestre symphonique des 100 violons tziganes de Budapest
27 janv. à 20 h 30 // Opéra
Présenté par AA Organisation, sous la direction de J.-C. Lendvaï
> 04 70 30 50 30

MONTLUÇON
Peau de vache
27 janv à 20 h 30 // Théâtre G.-Robinne
Spectacle d'objets insolites, de sons et de chansons
> 04 70 02 56 55

MONTLUÇON
Carmen Souza
29 janv. à 20 h 30 // Athanor
Concert jazz world
> 04 70 08 14 40

COMMENTRY
La Mal Coiffée
30 janv. à 20 h 30 // Agora
Chansons occitanes
> 04 70 64 49 09

MONTLUÇON
Camille Rocailleux
31 janv. à 20 h 30 // Conservatoire A.-Messager
Percussions, rock et lyrisme
> 04 70 02 27 49

SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE
Concert de l'École de musique
31 janv. à 18 h // Office de tourisme
> 04 70 45 32 73

MONTLUÇON
Le Doigt dans l'œil
4 fév. à 19 h 30 // Le Guingois
Gratuit
> 04 70 05 88 18

AVERMES
The Belfour
5 fév. à 20 h 30 // Salle Isléa
Concert de blues/rock
> 04 70 34 23 65

MONTLUÇON
Marcel Loeffler
6 fév. à 20 h 30 // MuPop
Swing, jazz manouche et accordéon
> 04 70 02 19 60

MONTLUÇON
Musica paradiso
6 fév. à 19 h // Cinéma le Palace
Apéritif-concert, musique classique
> 04 70 28 52 90

CREUZIER-LE-VIEUX
Il était une fois… Nougaro
6 fév. à 21 h // Salle des fêtes
Avec J.-C Gamet et Jazz Brass Quartet
> 04 70 30 93 60

THÉÂTRE

SAINT-GERMAIN-DES-FOSSÉS
Tranche de bluff
10 janv. à 20 h 30 // Espace culturel F.-Raynaud
Par la troupe les Zygom'art de Creuzier-le-Vieux
> 04 70 59 60 45

CUSSET
La fin du monde est pour dimanche
12 et 13 janv. à 20 h 30 // Théâtre
Comédie
> 04 70 30 89 47

MOULINS
Mensonges d'État
13 janv. à 20 h 30 // Théâtre
Pièce de Nicolas Briançon
> 04 70 44 44 21

NÉRIS-LES-BAINS
Walter, Belge et méchant
17 janv. à 20 h 30 // Théâtre
Humour
> 04 70 64 49 09

COMMENTRY
Le Nom sur le bout de la langue
17 janv. à 17 h // La Pléiade
De Pascal Quignard par la Cie à Voix Haute
> 04 70 09 70 20

CHANTELLE
Représentation théâtrale
18 janv. à 15 h // Salle Robert Chardonnet
Représentation théâtrale avec la Comédie des Célestins, organisée par ACDL
> 04 70 56 32 21

AVERMES
L'Art en folie
20 janv. à 18 h 30 // La Passerelle
Spectacle gratuit
> 04 70 34 23 65

AVERMES
On va tous y passer
23 janv. à 20 h 30 // Salle Isléa
Humour d'Alex Vizorek
> 04 70 34 23 65

BELLENAVES
Adrien ! C'est toi ?
24 janv. de 20 h 30 à 22 h 30 // Salle polyvalente
Pièce comique d'Y. Billot
> 04 70 90 44 63

MONTLUÇON
Le Sorelle Macaluso
28 janv. à 19 h 30 et 29 janv. à 20 h 30 // Le Fracas
Texte et mise en scène d'Emma Dante
> 04 70 03 86 18

BOUCÉ
Un pavé dans la cour
Les 31 janv., 7, 13 et 14 fév. à 20 h 30 // Salle polyvalente
Représentation théâtrale organisée par l'Amicale laïque
> 06 71 30 20 47

MONTLUÇON
Le Placard
31 janv. à 20 h 30 // Théâtre G.-Robinne
Avec Élie Semoun, Laurent Gamelon et Zoé Félix
> 04 70 02 56 55

CUSSET
Animal sentimental
31 janv. et 1er fév. à 20 h 30 // Théâtre
Refusant les clichés et les poncifs lénifiants, les Burattini n'y vont pas par 4 chemins pour nous dire nos 4 vérités
> 04 70 30 89 47

VICHY
Le Misanthrope ou l'Atrabilaire amoureux
1er fév. à 15 h 30 // Opéra
Michel Fau se glisse dans le personnage d'Alceste tel qu'il était conçu au XVIIe siècle pour un moment baroque
> 04 70 30 50 30

MOULINS
L'Affrontement
1er fév. à 15 h 30 // Théâtre
Pièce de théâtre de Bill C. Davis, adaptation de Jean Piat et Dominique Piat
> 04 70 44 44 21

YZEURE
Animal sentimental
3 fév. à 20 h 30 // Théâtre S.-Montfort
Théâtre forain (à partir de 8 ans)
> 04 70 48 53 87

MONTLUÇON
Mado prend racine
5 fév. à 20 h 30 // Athanor
Humour de Noëlle Perna
> 04 70 08 14 40

MONTLUÇON
Othello
6 fév. à 20 h 30 // Le Fracas
D'après William Shakespeare
> 04 70 03 86 18

EXPOSITIONS

VARENNES-SUR-ALLIER
Mickaël Bourmier
Du 5 au 30 janv. // Place de l'Hôtel-de-Ville
Peintures
> 04 70 47 45 86

COMMENTRY
Maxime Tauban
Du 6 janv. au 14 fév. // Espace culturel La Pléiade
Photographies
> 04 70 09 70 20

MOULINS
Il n'y a pas que la vache qui rit !
Jusqu'au 18 janv. à 10 h // mij (Musée de l'illustration jeunesse)
Exposition consacrée à Benjamin Rabier
> 04 70 35 72 58

DOMPIERRE-SUR-BESBRE
Fil rouge
En janv. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h // Médiathèque Jeanne Cressanges
Exposition sur les 80 ans de la chanson française, du microphone au mp3
> 04 70 48 02 35

Sport et santé : la recette gagnante

Dans l'Allier, le comité départemental d'éducation physique et de gymnastique volontaire compte 105 clubs affiliés.

Le comité départemental d'éducation physique et de gymnastique volontaire de l'Allier a dernièrement fêté ses 30 ans d'activité. Avec 105 clubs, près de 5 000 licenciés et 70 animateurs, c'est la 3e fédération départementale en nombre d'adhérents. De la petite enfance aux seniors, le comité propose dans tout le territoire des activités sportives variées : gym câline pour les petits accompagnés de leurs parents, activités ludiques pour les 3-6 ans, marche active et marche nordique en plein air, danse, stretching, fitness, renforcement musculaire, tai-chi... Le leitmotiv de cette association est d'offrir la possibilité à chacun de pratiquer une activité sportive épanouissante à un coût modique.
Présents dans la plupart des communes de l'Allier, les clubs sont autonomes mais reçoivent l'appui logistique du comité départemental. Ceux de Vichy, Lusigny, Saint-Prix, Montluçon, Moulins, Dompierre-sur-Besbre et Huriel, sont parmi les plus fréquentés.

Développer les actions auprès des publics spécifiques

En parallèle, avec la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) et les différents hôpitaux du département, le Comité d'éducation physique et de gymnastique volontaire a mis en place des activités propres à des publics spécifiques. Sont concernés certains patients atteints de cancer, de diabète ou plus simplement, en surpoids. En totale concertation avec les équipes soignantes, les séances de sport sont adaptées aux pathologies et apportent un bien-être physique et psychologique. Et comme la prévention reste le meilleur des médicaments, n'hésitez pas à démarrer sportivement 2015 ; il y a forcément un club près de chez vous !

Agenda

LES 7 DIFFÉRENCES

Vous avez sûrement déjà célébré l'Épiphanie. Prolongez ce moment de plaisir en retrouvant les sept différences qui se sont glissées entre les deux clichés.

Fotolia

Fotolia

Solution page 34

L'Allier pour les nuls

Et maintenant un peu de civisme. Savez-vous quand se déroulent les prochaines élections départementales ?

Les prochaines élections départementales auront lieu les 22 et 29 mars. Les électeurs seront invités à désigner leurs conseillers départementaux (anciens conseillers généraux). Retrouvez dans le prochain numéro de *Reflets d'Allier* plus de détails sur cette élection.

AVERMES
Substantifique moelle
En janv. // La Passerelle
Exposition de Marie Deschamps
> **04 70 46 62 43**

VARENNES-SUR-ALLIER
La bande dessinée
En fév. // Médiathèque
> **04 70 45 14 01**

DIVERS

GANNAT
Met Op de New York
En janv. // Le Chardon
Retransmission en exclusivité des opéras du Metropolitan Opera de New York durant toute la saison 2014/2015
Programme disponible à l'office de tourisme et au cinéma
> **04 70 90 34 33**

YZEURE
Dubuffet à volonté
Du 8 janv. au 5 fév. de 19 à 21 h // Maison des arts et des sciences
Stage d'arts plastiques
> **04 70 20 10 64**

MOULINS
Les muletiers dans le Vivarais et le Velay
10 janv. à 15 h // Colisée
Conférence de l'AFAC avec Guy Crouzet
> **06 50 35 38 70**

MONTLUÇON
Connaissance du monde : la Suisse au cœur des Alpes
14 janv. à 14 h 30 // Athanor
Conférence sur la Suisse
> **04 70 29 72 19**

CUSSET
Bête de foire
Du 15 au 17 janv. à 20 h 30 // Théâtre
Cirque-marionnettes
> **04 70 30 89 47**

COMMENTRY
Mon grand-père
17 janv. à 20 h //
Espace culturel La Pléiade
Valérie Mréjen vient exposer sa thèse sur la mémoire
> **04 70 09 70 20**

MONTLUÇON
Salon du bien-être
17 janv. de 10 à 19 h et 18 janv. de 10 à 18 h // Athanor
> **04 70 08 14 40**

VICHY
Connaissance du monde : la Suisse, au cœur des Alpes
22 janv. à 10 h 30 //
Étoile Palace
Conférence sur la Suisse
> **04 70 96 57 00**

YZEURE
Flat/grand délit
23 janv. à 20 h 30 //
Théâtre S.-Montfort
Spectacle de danse par les Cies Yann Lheureux et le Guetteur Luc Petton
> **04 70 48 53 87**

VICHY
ADN des Bonaparte : Napoléon III vrai faux neveu de Napoléon Ier ?
24 janv. à 15 h 30 //
Centre culturel V.-Larbaud
Conférence des Amis de Napoléon III avec Jacques Macé, historien et trésorier du Souvenir napoléonien
> **04 70 31 80 67**

CUSSET
Oscar
27 janv. à 20 h 30 // Théâtre
Danse par la Cie le Guetteur
> **04 70 30 89 47**

MOULINS
Ciné-Rencontre
29 janv. à 20 h 15 //
Cap'Cinéma
Projection d'« Avant que de tout de perdre » en présence de Xavier Legrand (réalisateur - César du Meilleur court métrage) - Proposé par l'Observatoire des violences faites aux femmes et Ciné Bocage
> **04 70 34 16 79**

VARENNES-SUR-ALLIER
Légendes et patois en Bourbonnais
30 janv. à 20 h 30 //
Salle René-Fallet
Conférence
> **04 70 45 14 01**

YZEURE

5e Salon d'auteurs

Du 31 janv. au 8 fév. de 14 à 19 h (18 h le dimanche) // Salle Pierre-Mendès-France
Par les adhérents du CYSL photos
> **04 70 35 61 82**

VICHY

Semaine internationale du Pôle Lardy

Du 2 au 6 fév. // Pôle Lardy
Ateliers créatifs, cuisine, conférences, soirées à thème, échanges linguistiques, Olympiades, etc., proposés par les étudiants
> **04 70 30 43 43**

MONTLUÇON

Connaissance du monde : Chine aux portes du Tibet

4 fév. à 14 h 30 // Athanor
Projection d'un film sur la vie de Joseph Rock qui vécut en Chine entre 1920 et 1949
> **04 70 29 72 19**

VICHY

Connaissance du monde : Chine, aux portes du Tibet

5 fév. à 10 h 30 // Étoile Palace
Projection d'un film sur la vie de Joseph Rock qui vécut en Chine entre 1920 et 1949
> **04 70 96 57 00**

MOULINS

L'Incroyable Destin de René Sarvil

6 fév. à 20 h // Café-théâtre
Par la troupe des Carboni
> **04 70 44 44 21**

YZEURE

Salon Fana Manga

Du 6 au 8 fév. // Yzeurespace
> **04 70 20 10 64**

MARQUE-PAGE

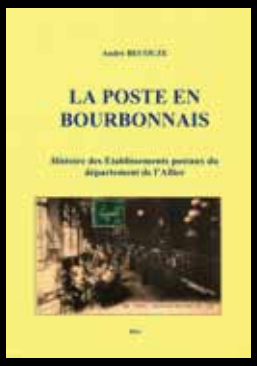

La Poste en Bourbonnais : histoire des établissements postaux du département de l'Allier

Après de nombreuses recherches auprès des archives communales et départementales, André Becouze, retraité de La Poste, fait revivre avec nostalgie l'histoire des petits bureaux de l'Allier. Cartes postales, documents postaux et témoignages attestent du rôle économique et social de La Poste dans les villages où l'on compte encore en 1950 plus de 200 établissements dans le département. Un ouvrage qui permet de se souvenir de l'activité de La Poste autrefois.

André Becouze, 2014 (auto-édition)

Proposé par la Médiathèque départementale de l'Allier (MDA)

Les photos du grenier

Observez bien cette photo et retrouvez le lieu où ce cliché a été pris. Vous ne voyez vraiment pas... Regardez bien, plusieurs indices devraient vous mettre sur la bonne voie. Rendez-vous le mois prochain pour la réponse. Et en attendant, bonne recherche.
Au mois de décembre, il fallait reconnaître Cérilly.

Proposé par les Archives départementales de l'Allier

Solution des 7 différences

Reflets d'Allier - Magazine mensuel du Conseil général de l'Allier, janvier 2015. Conseil général, Direction de la Communication, 1, avenue Victor-Hugo, BP 1669, 03 016 Moulins cedex (tél. 04 70 34 40 03 ; fax. 04 70 34 40 40) - Site internet : www.allier.fr Directeur de la publication : Jean-Paul Dufrègne - Rédacteur en chef : Sophie Polvorinos - Rédaction : service communication du Conseil général de l'Allier, Marc Alexandre (p. 24), Claire Chatelard (p. 20, 32) - Agenda : Stéphanie Jean et Marine Berger - Coordination de la rédaction : Véronique Daval et Vanessa Challal - Photographies : Laetitia Guyot (p. 3, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 21, 22, 23, 32), Jean-Pierre Cordier (p. 21, 28) et documents rédactionnels - Suivi de fabrication : Sophie Polvorinos et Vanessa Challal - Illustrations : Séverine Cordier - Mise en pages : scoop communication - Impression : Imaye Graphic - Régie publicitaire : Groupe Ouf ! Communication, 30, rue Pégoud, 03400 Yzeure (tél. 04 70 34 92 61).
Ce journal est imprimé à 175 000 exemplaires. N° ISSN : 1280-4169 - Imprimé sur papier 90 g mat couché - **Coût par numéro : 0,15 €/hab.**

CAP AVENIR 2015

Salon de l'orientation de la 3e au BAC

MOULINS
27 JANVIER

MONTLUÇON
30 JANVIER

VICHY
27 FÉVRIER

Création : direction de la Communication (Conseil général de l'Allier) - Photo : FOTOLIA - Novembre 2014.

Rejoignez-nous sur allier.fr

Allier, le département où vos projets ont des valeurs.

CIO Moulins : 04 70 44 48 75
CIO Montluçon : 04 70 05 55 11
CIO Vichy : 04 70 98 45 86

Le Conseil général et la Région Auvergne investissent pour le renforcement **du haut et du très haut débit**

Création graphique : Direction de la Communication (Conseil général de l'Allier) - Photo : Fotolia - Novembre 2014

Testez votre accès internet en vous connectant sur
www.auvergnetreshautdebit.fr

AUVERGNE la région juste et grande

Allier le Département

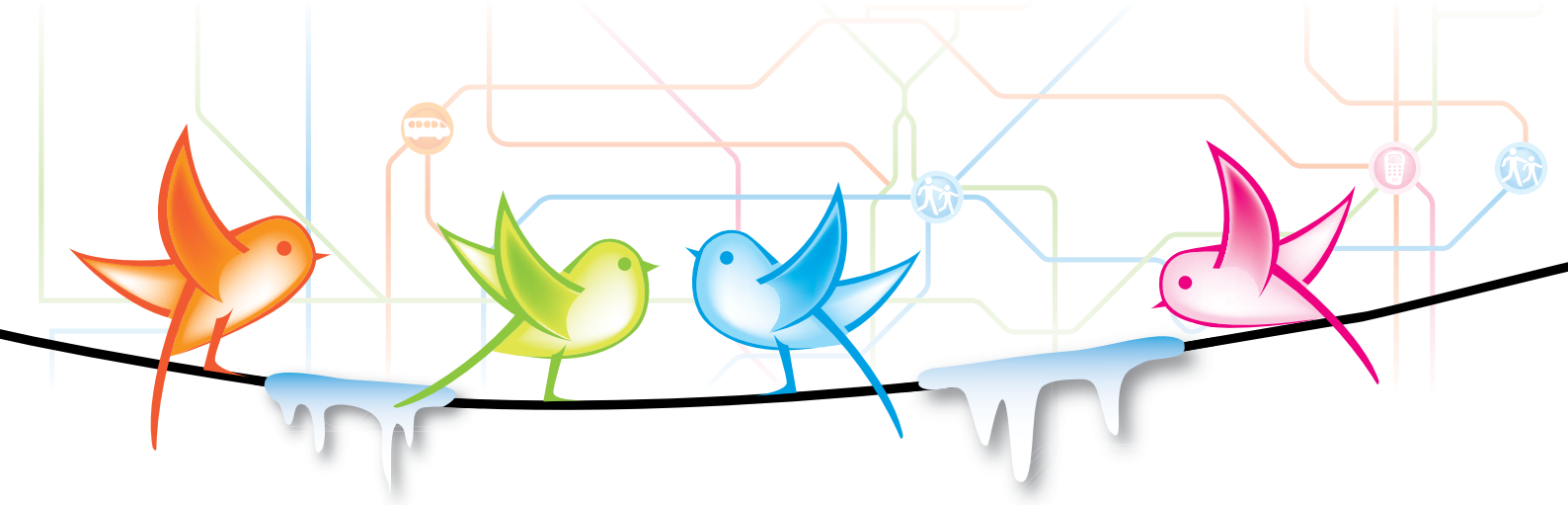

ÉTAT DES ROUTES

www.allier.fr

N° Vert 0 800 0 800 03

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

SMART ALLIER

disponible sur l'App Store et Google play

Allier
le Département

Création graphique : Publicis Activ - Adaptation : Direction de la Communication - Conseil général de l'Allier - Janvier 2014.